

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**

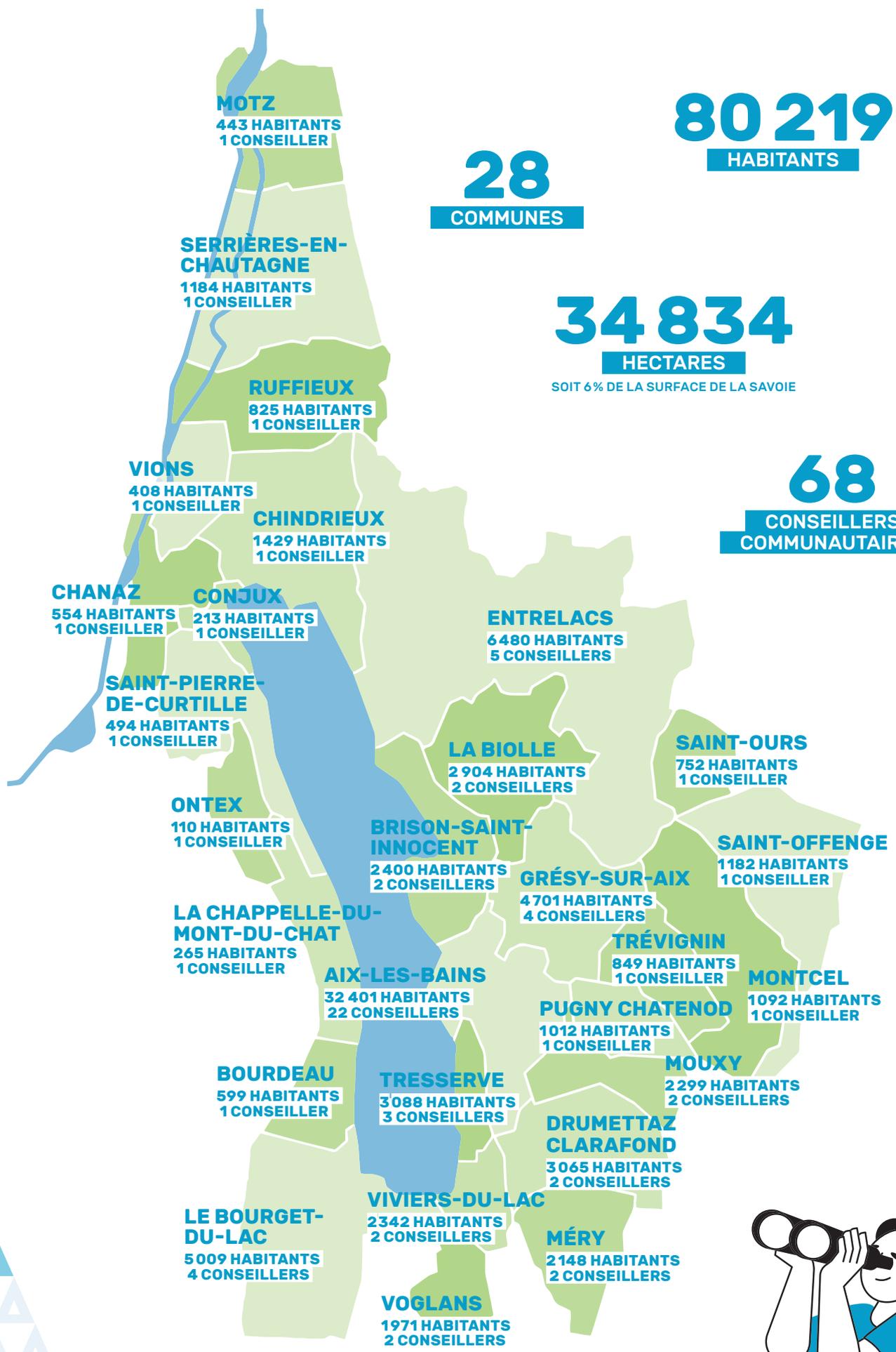
1500 boulevard Lepic
73100 AIX-LES-BAINS
grand-lac.fr

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



80 219
HABITANTS

28
COMMUNES

34 834
HECTARES
SOIT 6% DE LA SURFACE DE LA SAVOIE

68
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES





Renaud Beretti
Président de Grand Lac

En 2024, Grand Lac a poursuivi avec détermination sa transformation au service du territoire, des habitants et des générations futures.

Fidèles à notre engagement d’allier qualité de vie, transition écologique et maîtrise des services publics, nous avons franchi plusieurs étapes structurantes pour l’avenir de notre agglomération.

Portée par une dynamique collective, notre candidature au programme “Homme & Biosphère” de l’UNESCO a marqué un tournant. Avec plus de 1 200 participants et de nombreux partenaires scientifiques et institutionnels, elle témoigne d’un engagement fort : celui de concilier la préservation de nos milieux naturels avec un développement durable à l’échelle du territoire.

En matière de services publics, la création du service intercommunal de l’eau, en janvier 2024, a permis de reprendre en main un service essentiel, au bénéfice de 45 000 abonnés. Cette réorganisation s’est concrétisée avec la mise en service d’un des réservoirs de Corsuet, renforçant notre sécurité d’approvisionnement, notamment pour les communes du piémont du Revard.

2024 a aussi vu l’émergence de nouveaux outils structurants : le Plan de Mobilité, bientôt adopté, fixe une feuille de route prometteuse pour des déplacements plus sobres et durables ; tandis que Clim’Action, une quinzaine d’événements inédite, a mobilisé largement autour de la transition écologique.

Enfin, à l’occasion des journées européennes du patrimoine, nous avons ouvert au public les coulisses de nos infrastructures hydrauliques, dans un esprit de transparence, de pédagogie et de proximité.

À travers ce rapport, vous découvrirez comment les acteurs, aux côtés de Grand Lac, agissent pour développer le territoire tout en gardant en tête une priorité essentielle : préserver l’environnement, faire preuve de sobriété et construire de manière raisonnable, à taille humaine.

Grand Lac avance, porté par une gouvernance partagée entre les 28 communes, soucieux de maintenir un équilibre entre développement et respect de notre patrimoine naturel. C’est ensemble, élus, agents, partenaires et habitants, que nous construisons une agglomération exemplaire, à taille humaine et résolument tournée vers demain.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport !

Temps forts

Candidature au programme Homme & Biosphère de l'UNESCO

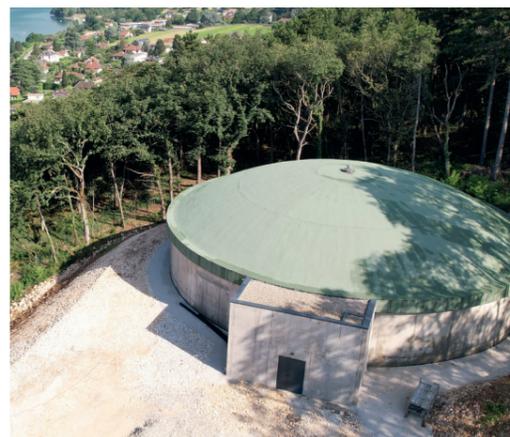
Grand Lac a officiellement déposé sa candidature en septembre 2024 pour devenir la première réserve de biosphère lacustre de France.

Ce projet ambitieux vise à concilier préservation des milieux naturels (lac, zones humides, forêts...) et développement durable du territoire, grâce à une démarche collective ayant mobilisé plus de 1 200 participants. Porté avec le concours de nombreux partenaires (Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie, Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, Université Savoie Mont Blanc...), ce projet inscrit Grand Lac dans une dynamique internationale pour un territoire résilient et exemplaire.



Création du service intercommunal de l'eau

Depuis janvier 2024, la gestion de l'eau potable est assurée en régie directe par Grand Lac, après la fin des contrats avec Veolia et la SAUR. Cette réorganisation permet une meilleure maîtrise publique du service, tout en garantissant une relation usagers centralisée et une exploitation des stations d'épuration unifiée. Le service compte désormais 87 agents, pour 45 000 abonnés et plus de 4 millions de m³ d'eau distribués par an.



Réservoirs de Corsuet : mise en service

Après plusieurs années de chantier, le premier des nouveaux réservoirs de Corsuet a été mis en service en mai 2024.

Ce projet sécurise l'alimentation en eau pour les communes situées sur les coteaux du Revard tout en préservant les cours d'eau locaux. Grâce aux 2 nouveaux réservoirs de 2 000 m³, à une station de pompage et 7 km de réseau, l'eau du lac remplace les anciens captages, garantissant un approvisionnement durable même en période de sécheresse.

Ondéa et le Plan de Mobilité structurent la mobilité de demain

L'année a été marquée par la poursuite de la Délégation de Service Public Ondéa et surtout par l'élaboration du Plan De Mobilité (PDM), structurant les déplacements sur les 28 communes du territoire.

Objectif : réduire l'usage de la voiture, développer les mobilités douces, améliorer les transports collectifs et réduire de 1 % le trafic automobile d'ici 2030. L'enquête publique, ouverte fin 2024, constitue une étape majeure avant adoption définitive du plan.



Clim'Action dynamise la transition écologique

Lancée pour la première fois, Clim'Action est une quinzaine d'événements dédiée à la transition écologique, en lien avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

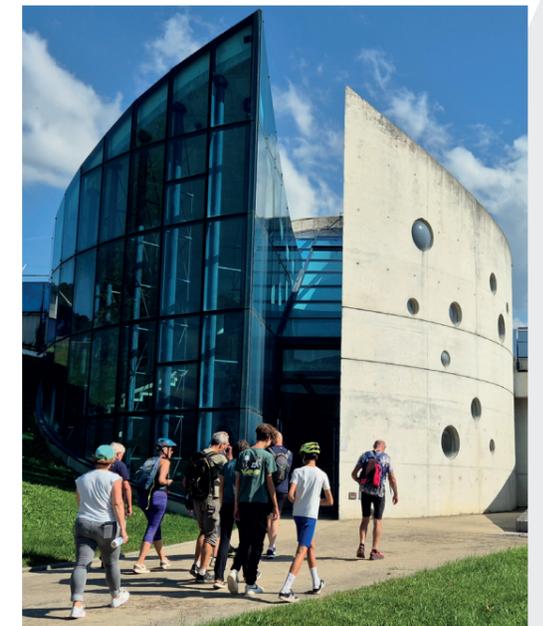
Conférences, ateliers, projections, fresques du climat, visites et spectacles ont mobilisé citoyens, associations, élus et agents autour d'un objectif commun : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 29 % d'ici 2030 et encourager des comportements plus durables à l'échelle locale.

Journées européennes du patrimoine - "À pied et à vél'EAU!"

À l'occasion des journées européennes du patrimoine 2024, Grand Lac a ouvert les coulisses de ses infrastructures hydrauliques avec trois visites exceptionnelles :

- Une balade à vélo de Mémard à Corsuet,
- Une visite de la station d'épuration Garibaldi,
- Une immersion dans le site de la Roche Saint-Alban au Bourget-du-Lac.

Ces visites pédagogiques ont permis aux habitants de découvrir les métiers et équipements qui assurent au quotidien la qualité et la distribution de l'eau.



GRAND LAC EN ACTION

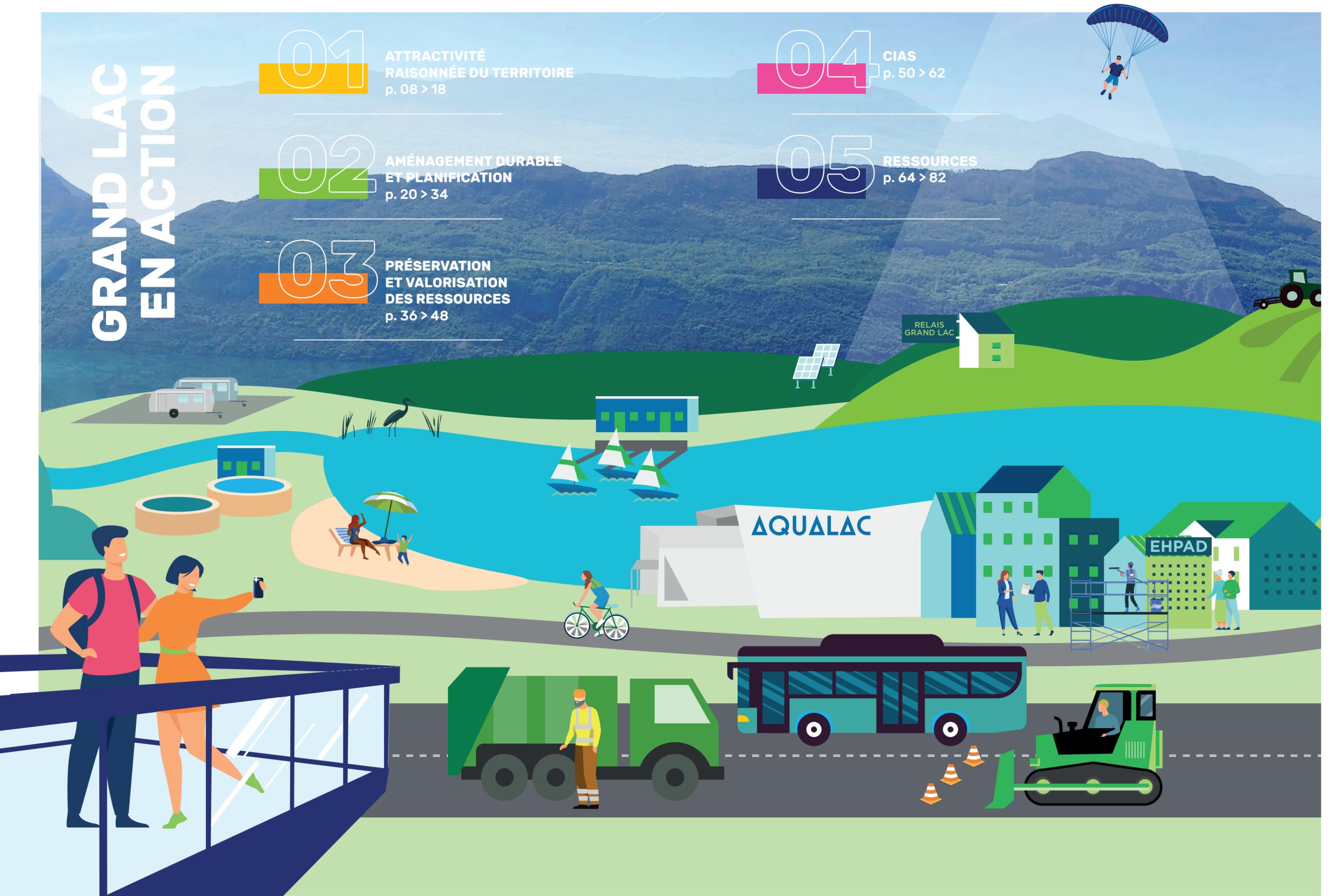
01 ATTRACTIVITÉ
RAISONNÉE DU TERRITOIRE
p. 08 > 18

02 AMÉNAGEMENT DURABLE
ET PLANIFICATION
p. 20 > 34

03 PRÉSERVATION
ET VALORISATION
DES RESSOURCES
p. 36 > 48

04 CIAS
p. 50 > 62

05 RESSOURCES
p. 64 > 82





01

Attractivité raisonnée du territoire

L'attractivité du territoire de Grand Lac repose sur un développement équilibré et durable.

Grand Lac renforce son attractivité économique avec 206 porteurs de projets accompagnés en 2024 par le dispositif CitésLab et le développement de zones d'activités en lien avec Chambéry-Grand Lac Économie. Le tourisme poursuit sa montée en qualité grâce à des aménagements sur les sentiers, belvédères et sites emblématiques du territoire. Les ports modernisent leurs équipements dans une logique de transition énergétique. Les équipements sportifs et de loisirs, dont Aqualac, optimisent leur gestion pour mieux répondre aux besoins locaux. Enfin, la candidature au programme UNESCO « Homme et Biosphère » pour la Réserve de biosphère du lac du Bourget incarne l'engagement environnemental du territoire.

Économie et entrepreneuriat	09
Tourisme	11
Ports	13
Équipements sportifs et de loisirs	15
Programme UNESCO « Homme et Biosphère »	17

ÉCONOMIE & ENTREPRENEURIAT (DISPOSITIF CITÉS LAB)

Depuis 2017, la compétence économique est partagée entre Chambéry-Grand Lac Économie (CGLE) et Grand Lac. CGLE pilote la création, l'aménagement et le développement des zones d'activités économiques. Grand Lac assure également l'animation du dispositif CitésLab, tout en élargissant ses missions au soutien à l'économie locale et de proximité.

Depuis 2023, le nombre d'entreprises sur le territoire Grand Lac avoisine les 11 000, dont en moyenne **1 400 nouvelles entreprises créées annuellement**.



Le service économie soutient le développement de l'économie locale (TPE : très petites entreprises), en lien avec l'ensemble des partenaires socio-économiques (près de 200 acteurs) :

- soutien à l'économie de proximité (diagnostic économique, mise en place d'actions économiques de proximité et de formation à destination des entrepreneurs...),
- détection et accompagnement des porteurs d'idées/projets, de création/reprise d'entreprise,
- animation d'un maillage partenarial économique, efficient pour les usagers et les entrepreneurs.

En 2024, le service a été recentré sur le dispositif CitésLab, en lien avec une convention partenariale et financière dérogatoire avec la Banque Publique d'Investissement (BPI).

Le dispositif CitésLab, dédié à l'accompagnement des créateurs d'entreprises, principalement sans emploi ou résidant dans les quartiers prioritaires d'Aix-les-Bains, a soutenu 206 porteurs de projets en 2024 (+ 26 % par rapport à 2023). Parmi eux, 64 ont lancé leur activité, créant ainsi 75 emplois.

Le service disposait en 2024 d'un budget de fonctionnement annuel de 2 millions d'euros, dont 1,9 million alloués en subventions à Chambéry-Grand Lac Économie (CGLE). Il était composé de deux agents, représentant 1,3 équivalent temps plein.

Temps forts

Février et juin

Suite à un diagnostic économique et son plan d'action élaboré en 2023, 2 conférences partenariales ont été organisées avec la CCI et la CMA sur deux thématiques différentes :

- la reprise/transmission d'entreprise (20 dirigeants et repreneurs présents),
- le digital : réseaux sociaux ou site internet (38 dirigeants présents).

Septembre

Mise en place d'une réunion sous la forme d'un petit-déjeuner « Élus-Entrepreneurs » en Chautagne afin d'échanger sur les attentes/besoins et de leur présenter la convention de revitalisation Dura-Line (signée en août 2024) : 30 dirigeants présents et 5 élus.

Décembre

Dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS) 2024, une conférence de clôture a été organisée, incluant un atelier collaboratif intitulé « 2030 Glorieuses : co-construire un futur social et solidaire en Pays de Savoie ».

Cet événement a réuni 73 participants, représentant l'ensemble de l'écosystème local : acteurs de l'ESS, collectivités, entreprises engagées, collectifs de citoyens, partenaires socio-économiques, ainsi que quatre services de Grand Lac : Homme & Biosphère, Climat-Air-Énergie, économie circulaire et économie.

947 PORTEURS D'IDÉES

(une augmentation de 29 % par rapport à 2023)

206
nouveaux
porteurs d'idées
accompagnés
individuellement
(+ 26 % / 2023)
représentant 605 RDV
effectués (+ 45 % / 2023)

205
porteurs
renseignés /
conseillés
lors d'un seul RDV distanciel
(téléphone, mail...)

536
participants
à 27 actions collectives
(+15 % / 2023)

93 % de taux de pérennité

à 3 et 5 ans des entreprises
détectées et accompagnées par
le dispositif CitésLab (le taux
de viabilité moyen national des
entreprises est de 47 %)



**MARIE-PIERRE
MONTORO-
SADOUX**

Vice-présidente
en charge de l'économie
et du numérique

« En 2024, Grand Lac a confirmé son rôle de partenaire incontournable des acteurs économiques. Aux côtés des artisans, commerçants, TPE et PME, nous avons poursuivi un accompagnement de proximité, ancré dans l'écoute et l'action. L'appui aux porteurs de projets, la gestion active du foncier économique et la dynamique collective avec les partenaires locaux renforcent notre attractivité. Le maintien du dispositif CitésLab et le soutien aux commerces de proximité témoignent de notre engagement. L'économie circulaire s'impose également comme un axe structurant pour demain. »

TOURISME

Notre territoire est caractérisé par une géographie remarquable entre lac et montagne propice au développement d'activités touristiques et de loisirs (estivales et hivernales).

Grand Lac s'est positionné comme le territoire naturel du bien-être avec la marque Aix-les-Bains Riviera des Alpes, portée et animée depuis 2016 par l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Les actions du service couvrent une grande diversité de sujets : de la "mise en tourisme" du territoire par sa mise en valeur et l'organisation de l'itinérance et de sa découverte - à l'aménagement, la gestion et l'entretien de sites touristiques.

Ainsi 321 141 € ont été consacrés en 2024 à l'entretien des sentiers et de la via ferrata du Roc de Cornillon ainsi que 171 275 € à l'entretien des 5 belvédères gérés par Grand Lac. De plus, 586 725 € sont consacrés aux rives du lac (Promenade du Lac et Mottets) et sites touristiques (dont les Gorges du Sierroz).



SENTIERS

Dans le cadre de la gestion des itinéraires de randonnées Grand Lac, plusieurs actions ont été menées en 2024 : la **réhabilitation du chemin de la Crémallière** sur le tronçon situé sur les communes de Montcel, Trévignin et Pagny-Chatenod a été menée à bien.

Les travaux (d'un montant de 748 000 € TTC) ont consisté en :

- la réhabilitation de l'assise du cheminement (traitements et gestion des ruissellements et protection contre l'érosion des ponceaux par mise en place de 30 caniveaux forestiers, curages...);
- la sécurisation du viaduc des Fontanettes : complément de corniches manquantes, dépose du garde-corps existant et nouveau garde-corps à barre adage vertical sur une longueur totale de 220 mètres ;
- la réparation d'un grand mur de soutènement aval au chemin ;
- la réparation de la maçonnerie de la tête aval et purge de la tête amont du petit tunnel de Pré Japert ;
- la reprise de la tête de tunnel du grand tunnel Pré Farnier ;
- la réparation de 11 ponceaux jugés dangereux.

Création de 7 parcours trail entre Corsuet et la Chambotte et création de 5 pistes VTT enduro dans la forêt de Corsuet (avec pose de signalétique spécifique - 29 584 € TTC)

Le service accompagne également des porteurs de projets et assure le suivi des structures touristiques satellites, telles que le Syndicat Mixte des Stations des Bauges (SMSB) et l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI). Grand Lac a attribué une subvention d'équilibre à ces deux organismes : 433 290 € pour le SMSB et 1,6 M € pour l'OTI.

Il pilote également la gestion de la taxe de séjour, principale source de financement de l'OTI.

1 560 459,94 € ont ainsi été encaissés en 2024, via la perception de cette taxe par les hébergeurs du territoire auprès de leurs visiteurs.

En 2024, le service a supervisé un budget de fonctionnement de 2 087 930 € et un budget d'investissement de 476 164 €.

Il compte trois agents, représentant 2 équivalents temps plein.

Temps forts

SITES TOURISTIQUES

- **À Aqualis, des travaux de prévention des crues ont été réalisés** avec l'installation d'un système de batardeaux (12 170 € TTC), financés à 50 % par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM).
- **Aux Mottets (Viviers-du-Lac), trois nouvelles aires de jeux complémentaires ont été aménagées pour un montant de 310 892 € TTC**, cofinancées à hauteur de 27 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de 17 % par le Département de la Savoie.
- **Au Bourget-du-Lac, aménagement du site de la Croix Verte :**
 - livraison du parking et de l'aire de jeux au printemps ;
 - réalisation des travaux de dépollution du site durant l'été ;
 - travaux de modelage du terrain, création des cheminements et pose des premiers mobiliers à l'automne 2024.

Montant total de l'opération : 3,6 M€ TTC financés à hauteur de 1M€ par le programme régional « Sites emblématiques », 226 284 € par le Fonds vert 2024 (mesure « Renaturation des villes et villages »), 117 105 € par le Contrat Territoire Savoie (CTS) et 180 000 € par le Contrat départemental du territoire.

TRANSITION ECOLOGIQUE

En 2024, l'agence Aix-les-Bains Riviera des Alpes s'est engagée dans la mise en œuvre d'actions inscrites au Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) porté par Grand Lac, pour un montant de 34 842 €. Ces actions ont visé à :

- participer à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) ;
- promouvoir la mobilité douce pour accéder au territoire et à l'événement Be Fit ;
- intégrer les enjeux de transport dans l'expérience touristique ;
- réduire l'empreinte carbone des déplacements vers la destination ;
- encourager de nouvelles pratiques durables auprès des acteurs locaux.

600 KM
de sentiers
pédestres et VTT

162 M€
de retombées
économiques

estimées sur le territoire (+4,8 % par rapport à 2023)

2 000
visiteurs
lors du Fascinant week-end
Vignobles & Découvertes

2 166
emplois
touristiques

+ 6% par rapport à 2022

604 000
passages

sur la Promenade du lac (52 % piétons / 48 % cyclo) et 208 696 passages sur la Promenade des Gorges du Sierroz



MICHEL FRUGIER

Vice-président en charge du tourisme, des ports et des plages, des sentiers et des équipements sportifs

« Ce qu'on porte ici, ce n'est pas une vitrine figée, c'est un territoire vivant, habité, transformé. Le tourisme à Grand Lac, c'est une politique publique à part entière, au service du bien-être local, de l'emploi et de la transition. En 2024, cela s'est traduit par l'ouverture de nouveaux itinéraires pédestres, le soutien aux socio-professionnels et le développement d'une signalétique plus lisible. Ce sont des réalisations concrètes qui traduisent notre vision du quotidien du territoire. »

PORTS

Au sein du plus grand ensemble portuaire en eaux intérieures français, le service des ports assure la maintenance des infrastructures existantes, la gestion de 2 974 emplacements à flot et 125 emplacements de stockage à sec, ainsi que l'accueil des plaisanciers en escale. Il assure également la gestion des 8 plages autour du lac, à l'exception d'Aqualac.

Le service s'est engagé plus encore cette année vers son objectif de collaborer activement à la transition énergétique et la décarbonation des usages sur le lac.



POURSUITE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

du port des 4 Chemins et du port à sec avec le lancement des études complémentaires nécessaires à l'élaboration du projet : études géotechniques, pollutions et sédimentaires.



REPRISE DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT

de la berge du Bras Mort de La Lysse sur la commune du Bourget-du-Lac.

En 2024, le service des ports conforte et intensifie ses réflexions relatives aux initiatives qui visent la promotion des motorisations propres.

Le bateau de service polyvalent à motorisation électrique en construction en 2023 a pu être inauguré et mis en exploitation et a démontré rapidement son efficacité. Des études sont menées afin d'identifier les opportunités d'opérer un retrofit* sur les bateaux de travail. Une consultation a été initiée afin d'assurer le remplacement des véhicules de service par des utilitaires à motorisation électrique adapté aux déplacements sur le territoire.

Par ailleurs, le service des ports poursuit sa politique pluriannuelle de maintenance des équipements portuaires et travaille chaque année à la modernisation de ses infrastructures : rénovation de plelage et des installations électriques, rejointoiement de murs de quais, etc... Enfin, outre ses missions intrinsèques, en prévision de la saison estivale, le service met en place les équipements nécessaires à la surveillance des plages : lignes d'eau, postes de secours, etc...

Le service, composé de 11 agents, voit ses effectifs doubler en été pour renforcer l'accueil des usagers et garantir un entretien optimal des bassins portuaires.

Temps forts



LIVRAISON ET INAUGURATION

de la barge de travail à motorisation électrique.

POURSUITE DES TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT

des chenaux d'entrée de ports.

ACQUISITION D'UN ROBOT D'EXPLORATION SOUS-MARINE

destiné à la maintenance préventive des infrastructures portuaires.



2 974
places réparties
sur 8 communes

37 308
nuitées d'escale
en 2024

560
plaisanciers en
escale (80 %
des demandes
satisfaites)

138
transferts de places
à l'occasion de la
vente d'un bateau

4 266
passages aux
mises à l'eau en
période estivale

158
tonnes d'herbiers
collectés dans les
bassins portuaires

*Solution innovante et écologique qui consiste à moderniser les systèmes et équipements d'un bateau existant notamment remplacer le moteur thermique par un moteur électrique.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le service équipements sportifs et de loisirs de Grand Lac a pris en charge la gestion de l'ensemble des installations sportives du territoire. Cela inclut Aqualac, les gymnases de Marlioz (G1, G2, G3, G4), de Garibaldi et celui d'Entrelacs, entraînant une réorganisation complète du service.

Le service assure l'accueil des publics, l'entretien et le bon fonctionnement des équipements sportifs, ainsi que le suivi des chantiers. Il agit également en lien étroit avec les associations, les scolaires et les usagers.

AQUALAC

Le centre aquatique Aqualac propose tout au long de l'année des activités sportives (initiation, enseignement, perfectionnement) et ludiques, à destination des habitants du territoire, des agglomérations voisines, des touristes, des clubs sportifs, des centres de loisirs et des établissements scolaires. En période estivale, Aqualac accueille une large clientèle issue non seulement de Grand Lac, mais également des bassins grenoblois et lyonnais. En hiver, le bassin nordique de 50 mètres, accessible depuis l'intérieur du bâtiment, attire de nombreux usagers venus d'Annecy et de Chambéry.

L'établissement emploie 35 agents en moyenne sur l'année, un effectif qui est doublé durant la saison estivale pour répondre à l'affluence.

GYMNASES

Marlioz (G1, G2, G3 et G4), Garibaldi, Entrelacs

Cinq gymnases d'Aix-les-Bains sont gérés par deux agents à temps plein et un agent à temps partiel à Entrelacs, avec un renfort ponctuel des agents d'Aqualac et deux agents d'entretien pour la halle Marlioz depuis septembre.

Temps forts

Janvier

Fermeture du bassin extérieur pour 3 semaines dans le cadre du plan de sobriété

Installation de la couverture thermique

Les économies réalisées s'élèvent à environ 80 000 € d'économie soit - 40 % de gaz et - 12 % d'électricité.

Mars à juin

Des travaux de remise en état ont été réalisés sur la plage et la caisse lac, suite aux intempéries et aux crues du lac. Ils ont porté sur l'étanchéité, les murs, les sols, les tripodes ainsi que sur une partie du mobilier.

Juin à Août

La saison estivale a été marquée par une fréquentation constante, sans pic notable, pour un bilan équivalent à celui de l'année précédente.

Par ailleurs, les bassins intérieurs ont été fermés temporairement afin de permettre la réalisation de travaux de renforcement de la structure, préalables à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Octobre

Organisation d'un événement dans le cadre d'Octobre Rose, en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

Le bassin de 50 mètres a été fermé pour la vidange obligatoire, exceptionnellement décalée en raison des restrictions d'eau (habituellement programmée début septembre).

Décembre

L'événement de Noël a été repensé, avec des animations proposées tout au long de la période :

- P'tit déj
- Crêpes party
- Animation de Noël

Temps forts

Janvier à février

- Réfection du sol du gymnase G1
- Installation de barrières pour la pratique du rink hockey
- Pose d'une lisse haute pour le tir à l'arc
- Achat de matériel pour le badminton scolaire

Juillet

Entretien du mur d'escalade du gymnase G4 : nettoyage, remplacement des prises, des dégaines et des cordes

Juillet et août

- Infiltrations constatées dans la Halle Marlioz à la suite de fortes intempéries
- Intervention des agents d'entretien d'Aqualac pour assurer le nettoyage après les dégâts

Septembre

Reprise en régie du nettoyage des gymnases situés à Aix-les-Bains

Novembre

Remplacement des panneaux de basket du gymnase G2

Décembre

- Remplacement des panneaux de basket et des cages de handball du plateau sportif extérieur
- Travaux dans les vestiaires de l'équipe professionnelle de basket
- Activation du Plan d'accueil et d'hébergement d'urgence pour les naufragés de la route et du ciel.

AQUALAC

295 000
VISITEURS

accueillis à Aqualac

19 500 clients

à l'Aquapark

1 387 000 €

de recettes

(augmentation liée à l'ouverture annuelle)

75 %

des besoins de chauffage des bassins sont couverts grâce à une pompe à chaleur et au système Degré Bleu® Hippocampe.

Le budget de fonctionnement s'élève globalement à 3,4 millions d'euros, dont 700 000 euros consacrés aux fluides et 2 millions d'euros à la masse salariale. Le budget d'investissement est, quant à lui, de 450 000 euros.



Les économies réalisées s'élèvent à environ

80 000 €

-40 % de gaz et
-12 % d'électricité

GYMNASES



Mesure du plan de sobriété :

- 34%

de consommation de gaz soit - 53 000 €.

PROGRAMME UNESCO « HOMME ET BIOSPHÈRE »

Programme UNESCO « Homme et Biosphère »

Le projet de création de la réserve de biosphère du Lac du Bourget est entré en phase opérationnelle fin 2022, via le recrutement d'une chargée de mission. L'année 2023 a permis une avancée sur tous les fronts : communication, concertation, structuration de la gouvernance et des partenariats. La démarche est désormais reconnue par les partenaires, professionnels et les habitants. 2024 a été l'année de la rédaction du dossier, du développement des relations partenariales et du dépôt de la candidature auprès de l'UNESCO, pour une désignation attendue en septembre 2025.



Rédaction du dossier de candidature

Le dossier de candidature devait contenir :

- le formulaire de candidature au programme "Homme et Biosphère" de l'UNESCO,
- le plan de gestion de la future réserve,
- un bilan des concertations,
- des cartes du territoire et de la Réserve future.

Dès le début de l'année 2024, la rédaction du dossier a commencé. Il comprend dans sa version finale 313 pages. Plusieurs mois de travail soutenu seront nécessaires pour finaliser la rédaction et assurer le pilotage du bureau d'études chargé de la mise en forme du dossier. Pour avancer, il a fallu poursuivre les concertations, rédiger la feuille de route à dix ans pour le territoire, faire valider la structuration de la gouvernance, finaliser le zonage de la réserve, et définir le nom de la réserve de biosphère.

Le plan de gestion qui fixe les différentes zones de la future réserve a été discuté durant plusieurs semaines et négocié entre les élus et le comité MAB France pour définir la version finale, soit un plan de gestion co-construit autour de six axes stratégiques et une quarantaine d'objectifs en lien avec le développement durable de notre

territoire.

Concertation

Six nouvelles rencontres habitants ont été organisées sur le territoire du 26 juin au 8 juillet 2024. Une campagne de communication a été lancée sur les mois de mai et juin afin de faire connaître ces événements et les participants ont eu la possibilité de s'inscrire. Une soixantaine de personnes ont participé aux ateliers sur les résultats de la première concertation habitante et ont pu évoquer le plan de



gestion, et réagir sur celui-ci.

Le nom de la réserve de biosphère a été choisi : "Réserve de biosphère du Lac du Bourget, entre Rhône & Alpes".

Un avis du Comité consultatif du MAB France a été formulé en mai pour valider le dépôt officiel à l'UNESCO

Dépôt officiel de la candidature le 6 septembre 2024

Un premier retour est attendu au printemps 2025 pour compléter des éléments ou éclaircir certains points et une désignation attendue pour septembre 2025 lors du Congrès mondial des réserves de biosphère. Durant cette période, le travail continue avec la finalisation du plan de gestion de la future réserve de biosphère (porteurs d'actions, financements, indicateurs) et le lancement des premiers projets (atlas de



biodiversité communale, expérimentation autour du tourisme régénératif).

Développement des relations partenariales MAB

Des représentants du MAB France ont été accueillis pour visiter le territoire le 8 et 9 février 2024, permettant d'échanger avec eux sur le territoire de Grand Lac et obtenir des recommandations pour la candidature.

Développement du projet Fauna Flora 30X30

L'expérimentation a continué en 2024, le test du projet d'éducation au développement durable Fauna Flora 30X30 a été réalisé auprès de cinq classes d'écoles primaires et d'un centre périscolaire. C'est donc 151 jeunes qui ont appris à reconnaître 30 espèces animales et 30 espèces végétales locales.

Temps forts 2024

Accueil d'une délégation du MAB France en février et réception d'un avis positif pour déposer notre candidature.

Dépôt officiel de la candidature le 6 septembre 2024 : poursuite des concertations, rédaction de la feuille de route à dix ans pour le territoire, structuration de la gouvernance, finalisation du zonage de la réserve, définition du nom "Réserve de biosphère du Lac du Bourget, entre Rhône & Alpes".

Test du projet d'éducation au développement durable Fauna Flora 30X30 auprès de cinq classes d'écoles primaires et d'un centre périscolaire.



1 200

personnes consultées pour construire notre candidature au programme Homme et Biosphère (habitants, élus, scientifiques, agents de Grand Lac, socioprofessionnels du territoire, territoires voisins...)

UN PLAN

de gestion co-construit autour de 6 axes stratégiques et une quarantaine d'objectifs en lien avec le développement durable du territoire

51 JEUNES

ont appris à reconnaître 30 espèces animales et 30 espèces végétales locales

151 607 € HT

budget de l'année 2024



02

Aménagement durable et planification

Guidée par le Plan Climat Air-Énergie-Territorial (PCAET) de 2020, la transition énergétique est toujours au cœur des priorités de Grand Lac.

Des outils comme le cadastre solaire ou France Rénov' accompagnent la transition énergétique à l'échelle locale. Côté mobilités, la planification intercommunale encourage des alternatives comme le vélo et le covoiturage. L'agriculture est soutenue via le Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui renforce la résilience alimentaire et protège les terres. Urbanisme, autorisations et foncier anticipent la croissance tout en préservant l'équilibre écologique. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) adapte l'offre de logements aux besoins du territoire. La politique de la ville agit, enfin, au plus près des quartiers prioritaires.

Transition énergétique	21
Mobilités	23
Agriculture et résilience alimentaire	25
Service urbanisme et planification	27
Service des autorisations d'urbanisme (SAU)	29
Foncier	30
Habitat	31
Politique de la ville	33

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Service Climat Air-Énergie

Les phénomènes climatiques extrêmes de 2024, d'une teneur et d'une ampleur inédites, soulignent l'importance et l'urgence des défis planétaires auxquels nous sommes confrontés. Bien que des progrès aient été réalisés, il est crucial, tant au niveau individuel que collectif, d'amplifier nos efforts dans les années à venir. L'enjeu est d'autant plus grand que les émissions avaient considérablement augmenté entre 2005 et 2015, appelant un rattrapage significatif.

Adopté en 2020, le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de Grand Lac incarne l'engagement de l'agglomération à apporter, au niveau du territoire, des réponses concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit de diminuer la consommation d'énergie et augmenter la production d'énergies renouvelables (solaire, hydroélectricité, bois-énergie...).

Bilan des Émissions de Gaz à Effets de Serre (BEGES) et bilan à mi-parcours du PCAET

En 2024, Grand Lac et le CIAS ont réalisé leur bilan des émissions de gaz à effet de serre, en deux phases : diagnostic et co-construction d'un plan d'action.

Mené dans un cadre partenarial étroit avec les élus par une équipe interne et un bureau d'études, ce travail, dont les conclusions seront à adopter d'ici fin juin 2025, a mobilisé plus de 40 agents de Grand Lac et du CIAS.

Côté Grand Lac, le traitement des déchets représente ainsi 54 % des émissions de l'agglomération, suivi des déplacements des visiteurs (12 %), des immobilisations (8 %) et de la consommation énergétique des équipements publics (6 %). Côté CIAS, les achats (principalement les repas) comptent pour 30 % des émissions de GES, l'énergie pour 25 % et les trajets domicile-travail pour 20 %.

Autre avancée structurante de l'année : le bilan à mi-parcours du PCAET, rendu possible grâce à un poste dédié cofinancé par le Fonds vert. Il a permis d'identifier les freins et leviers d'action pour donner plus d'ampleur à ce PCAET.

Contrat Chaleur Renouvelable territorial

Grand Lac a dépassé les objectifs fixés sur 3 ans dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable en partenariat avec le SMAPS (Syndicat mixte de l'Avant-Pays savoyard) et l'ADEME*.

Deux projets d'envergure concrétisés en 2024 : la création du réseau de chaleur du Bourget-du-Lac et l'extension du réseau de chaleur d'Aix-les-Bains.

Tout au long de l'année

Accompagnement des communes pour l'efficacité énergétique et la sobriété

Dans le cadre de conventions avec l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER) et des Contrats en Énergie Partagés (CEP) avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES), Grand Lac a poursuivi l'accompagnement des communes dans la réduction des consommations d'énergie de leur patrimoine.

Déploiement de projets solaires

Notre stratégie solaire patrimoniale se déploie avec la pose de panneaux sur la toiture d'Aqualac, l'entrée au capital de la Centrale Villageoise Eau & soleil du Lac et la mise à jour de notre cadastre solaire, qui permet à chacun d'identifier le potentiel de sa toiture : grand-lac.cadastre-solaire.fr/

TEPOS

Dans le cadre de notre dynamique de Territoire à Énergie Positive (TEPOS), Grand Annecy, Grand Chambéry et Grand Lac échangent toujours ensemble sur des thématiques liées à la transition environnementale.

En 2024, les élus des différentes collectivités ont travaillé sur 4 sujets :

- l'approvisionnement en bois-énergie,
- la problématique du bois bleu (champignon),
- l'électrification des flottes de véhicules,
- le stockage carbone.

Les trois territoires sont lauréats d'un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME "Innovations territoriales", qui permettra de poursuivre l'expérimentation sur le stockage carbone et faire émerger de nouveaux projets avec des solutions fondées sur la nature.

Temps forts

CLIM'ACTION

Proposant conférences, ciné-débats, visites, fresques du climat, sorties nature, la première édition de cet événement de mobilisation autour du climat s'est tenue du 13 au 30 novembre 2024 et a réuni 1 500 participants sur 10 communes.

La Quinzaine du Climat s'est ouverte avec la conférence d'Arthur Keller au Centre des Congrès d'Aix-les-Bains, organisée par l'Agence Aix les Bains Riviera des Alpes, en partenariat avec Livres en Marches et iDÉE.

Consacrée aux stratégies face aux risques systémiques du XXI^e siècle, elle faisait suite à la participation de l'Agence Aix les Bains Riviera des Alpes à la Convention des Entreprises pour le Climat, soutenue par Grand Lac dans le cadre du PCAET.

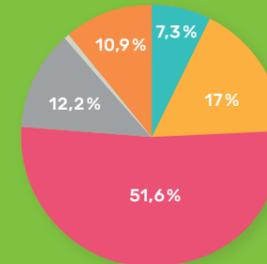


*Agence de la transition écologique - Auvergne-Rhône-Alpes



372 KTEQ CO₂⁽¹⁾
de GES émis sur Grand Lac en 2023

(1) kilo tonne équivalent CO₂



- Transport routier
- Résidentiel
- Industrie hors branche énergie
- Tertiaire
- Agriculture, sylviculture et aquaculture
- Autres transports

NB : Une évolution dans la méthodologie a entraîné un recalcul des émissions de gaz à effet de serre. <https://auvergnerrhonealpes.terristory.fr/>

14,62%
d'énergie renouvelable produite par rapport à la consommation d'énergie

Source : DRCAE



Production d'énergie solaire du territoire GWh



- Production photovoltaïque
- Production du solaire thermique



MARIE-CLAIRE BARBIER

Vice-présidente en charge de l'environnement, du climat, de la transition énergétique et du lac

« En 2024, la dynamique de transition écologique de Grand Lac s'est amplifiée autour de projets structurants. Le contrat de chaleur renouvelable a permis d'accompagner de nombreux porteurs de projets, dont deux réseaux majeurs à Aix-les-Bains et au Bourget-du-Lac. La sensibilisation a été renforcée grâce au programme "Je rénove Grand Lac", aux actions de terrain et à la quinzaine Clim'Action. Le territoire a aussi franchi une étape décisive avec le dépôt du dossier de candidature UNESCO Homme et Biosphère. Enfin, des initiatives nouvelles ont vu le jour, comme l'opération pédagogique Fauna Flora 30X30 et le lancement d'un atlas intercommunal de la biodiversité. »

MOBILITÉS

Cette compétence, l'une des plus anciennes de la communauté d'agglomération, couvre à la fois les mobilités collectives (transports en commun) et les mobilités durables (deux roues, covoiturage...) sur l'ensemble du territoire.

Itinéraires cyclables

En 2024, deux nouveaux aménagements cyclables de type voie verte ont été réalisés :

- La voie verte entre le centre de Viviers-du-Lac et Hexapôle (180 mètres linéaires), venant compléter les aménagements du sud du lac prévus dans le schéma directeur cyclable, sous maîtrise d'ouvrage Grand Lac.
- La section centrale de la Véloroute des 5 Lacs, située avenue Franklin Roosevelt (environ 500 mètres linéaires), réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Région, à la suite du transfert de maîtrise d'ouvrage en juin 2023.

Vélodéa

En 2024, 100 % du parc de location longue durée Vélodéa est loué. Le service a enregistré 6 597 locations, dont 3 835 VAE et 2 762 vélos classiques, soit une hausse de 10 % par rapport à 2023.

On compte 44 043 journées de location pour les VAE et 10 252 pour les vélos classiques.

Les consignes totalisent 27 783 actes de location, toutes durées confondues, en progression de 9 %.

Les locations de courte durée (1 à 5 jours) sont en hausse de 21 %.

Le chiffre d'affaires atteint 155 000 € HT, dont 117 000 € HT pour les locations hors longue durée, soit une hausse de 4 %.

Conseil en mobilité

Une coordination avec Ondéa a été mise en place pour développer le conseil en mobilité en entreprises.

En 2024, ce sont 9 nouvelles entreprises de plus de 2 200 salariés qui ont signé un acte d'engagement.



Signature officielle de l'acte d'engagement de GE Vernova, 4 juin 2024 pour les accompagner dans la création de pédibus et vélobus, un guide dédié est mis à disposition des communes et des écoles.



Conférence de presse de lancement des inscriptions au Défi des écoliers mobilité.

Savoir rouler à vélo (SRAV)

En 2024, 8 écoles pour 11 classes - au Bourget-du-Lac, à Méry, Tresserve, Voglans, La Biolle, Saint-Ours et Chindrieux - ont mis en place ce dispositif (contre 5 écoles pour 6 classes en 2023). Application concrète du dispositif, une classe du Bourget-du-Lac a même effectué une itinérance à vélo de plusieurs jours autour du lac.

Covoiturage

Le dispositif de covoiturage lancé en 2023 a été étendu à toute la Savoie en 2024, avec des objectifs atteints plus tôt que prévu. Sur le périmètre Métropole Savoie, on compte 15 847 trajets sortants et 16 526 entrants pour Grand Lac.

8 894 trajets ont été réalisés à l'intérieur du territoire.

Hors Métropole Savoie : 17 386 trajets sortants et 16 892 entrants.

Trajet moyen : 21 km en 23 minutes.

Indemnisation totale versée : 173 220 € sur une base d'indemnisation des conducteurs de 10 cts / km avec un minimum de 2 € par trajet (source BlaBlaCar Daily).

Temps forts

Juin

Mise à disposition des communes et des écoles d'un guide pour accompagner la création de Pédibus ou de Vélobus.

Juillet

Installation d'un Comité des partenaires
Organe obligatoire de la concertation pour une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), le Comité des partenaires a été créé en 2024 et compte 31 membres, répartis en 8 collèges (Grand Lac, employeurs, salariés, enseignement, acteurs de la solidarité, associations d'usagers et d'habitants, acteurs du transport, personnes qualifiées).

Réuni pour la première fois en juillet 2024, puis à raison d'une fois par an au moins, il a vocation à présenter un bilan des actions de l'AOM et à être consulté pour toute évolution significative de l'offre de transport ou dans le cadre de l'élaboration d'un document de planification stratégique comme le Plan de Mobilité (PDM).

Septembre

Un mois riche en événements !

Du 16 au 22 septembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, de nombreuses animations autour de toutes les mobilités et pour tous les publics et des tarifs préférentiels (bus à 1 €/jour, location vélo classique à 1 €/jour, gratification du covoiturage doublée) Le 20 septembre 2024 s'est tenue la deuxième édition du Défi des écoliers mobilité Grand Lac et a rassemblé 37 écoles du territoire.

VÉLODÉA

6 597 LOCATIONS

(+10 % vs 2023)

ONDÉA

1 589 558

validations de titres

COVOITURAGE (BLABLACAR DAILY)

15 847 TRAJETS SORTANTS ET 16 526 ENTRANTS

(périmètre Métropole Savoie)

17 386 TRAJETS SORTANTS ET 16 892 ENTRANTS

(périmètre élargi)

173 220 €

d'indemnisation (BlaBlaCar Daily)

8 894

trajets internes Grand Lac

21 KM

Distance moyenne

23 MIN

Durée moyenne

DÉFI DES ÉCOLIERS

37 ÉCOLES

4 500 élèves inscrits

68,9 %

ont relevé le défi de l'écomobilité



FLORIAN MAITRE

Vice-président en charge des déplacements, de l'intermodalité et du projet de territoire

« En 2024, nous avons renforcé notre politique de mobilité avec la création du Comité des partenaires, réunissant 31 membres pour assurer une concertation continue. La mise en place d'un guide pour la création de pédibus et vélobus accompagne également les communes et écoles dans leurs projets de mobilité douce. La Semaine Européenne de la Mobilité, ponctuée par le Défi des écoliers mobilité avec 37 écoles participantes, a été un succès. Ces initiatives, avec des tarifs préférentiels et une forte mobilisation des acteurs locaux, illustrent notre engagement à offrir des solutions de transport accessibles, durables et adaptées à tous les publics. »

AGRICULTURE ET RÉSILIENCE ALIMENTAIRE - FORÊT

La reconnaissance par les services de l'État du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par Grand Lac arrivant à terme au 31 janvier 2025, l'année 2024 a été rythmée par le travail nécessaire au dépôt d'une candidature de niveau 2.

Grâce à un travail important de concertation tout au long de l'année, un bilan des actions menées au cours des trois années passées a été réalisé, permettant de se diriger, pas à pas, vers la construction du plan d'action du PAT de niveau 2.

Parallèlement à ce travail de fond, les actions déjà engagées ont pu se poursuivre avec notamment :

- sur le volet "Agriculture urbaine", une expérimentation d'accompagnement technique à l'autoproduction dans des jardins familiaux propriétés de la ville d'Aix-les-Bains ;
- sur le volet "Modifications des pratiques", la contractualisation en mesures agro-environnementales de près de 200 hectares de surfaces agricoles situées en zones Natura 2000, permettant d'allier productions agricoles et biodiversité remarquable sur ces espaces ;
- sur le volet "Communication/sensibilisation", la conception d'une campagne visant à sensibiliser le grand public au respect des espaces agricoles (piétinement des prairies, vol de productions, chiens tenus en laisse, ...).

Concernant la forêt, le lancement de la rédaction d'un Plan Départemental de Protection de la Forêt contre les Incendies (PDPFCI) par les services de l'État a nécessité l'arrêt des actions programmées par Grand Lac sur le volet "Risque incendie". Seul le volet communication/sensibilisation sur le risque incendie a pu être maintenu.



Temps forts

Mars

Livraison des pendillards aux coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) de Saint-Germain-la-Chambotte et de Grésy-sur-Aix. Ce matériel permet aux agriculteurs un épandage plus précis de leurs lisiers, en limitant les impacts sur le voisinage et l'environnement.

Avril

Réunion de bilan du PAT1 avec près de 60 socio-professionnels dont l'activité est inscrite dans les circuits alimentaires locaux : agriculteurs, restaurateurs, chambres consulaires, associations, communes, représentants du tourisme, etc. Réunis en ateliers, les participants ont pu identifier les points forts et faibles des actions menées et engager une réflexion prospective sur les sujets à développer dans les années à venir.

Juin

Mise en place de conventions de partenariat entre Grand Lac, les communes et le Groupement de Défense Sanitaire - section Apicole (GDSA) pour organiser la lutte contre la prolifération du frelon asiatique. Cette organisation assure le financement des actions du GDSA pour le piégeage des reines et la destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire de Grand Lac.

SAVOUREZ GRAND LAC !
— POUR UN PROJET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

Septembre

Réunion de lancement de la réflexion sur le plan d'action du PAT de niveau 2 avec l'Atelier Citoyen. Cette première réunion a été suivie de plusieurs autres temps d'échange sur la fin de l'année 2024 pour affiner les attentes de l'Atelier Citoyen dans ce programme.

Octobre - Décembre

Lancement de la procédure d'enquête publique sur les 12 communes de l'agglomération s'étant engagées dans la définition d'une Zone Agricole Protégée (ZAP). Les surfaces concernées par ces projets de ZAP représentent près de 1300 hectares de terres agricoles.

154

nids de frelons asiatiques détruits sur le territoire,

pris en charge par Grand Lac, les communes et les bénévoles du GDSA.

1300

hectares de Zones Agricoles Protégées

réparties sur 12 communes soumis à enquête publique

60

participants à l'atelier bilan du Projet Alimentaire Territorial de niveau 1



JULIE NOVELLI

Vice-présidente en charge de l'agriculture et de la résilience alimentaire

Après 3 années de concrétisation du PAT, 2024 aura notamment permis de finaliser le travail important de protection du foncier avec la finalisation des zones agricoles protégées. L'écriture du PAT nous aura également permis de repenser le sens et les orientations de nos actions, ouvrant notamment la voie à un volet sensibilisation, sujet ressorti massivement lors des concertations et à développer dans les années à venir. »

SERVICE URBANISME ET PLANIFICATION

La croissance démographique observée depuis de nombreuses décennies sur le territoire de Grand Lac se poursuit, toujours à un rythme supérieur à la moyenne observée sur la Savoie. Ainsi, ce sont plus de 26 000 habitants supplémentaires qui sont attendus en 2030.

Cette croissance significative doit être maîtrisée et anticipée pour garantir la meilleure qualité de vie aux habitants du territoire et répondre aux défis actuels de transition écologique, de maintien de la biodiversité et de respect des ressources disponibles. La trajectoire du « zéro artificialisation nette » demeure un objectif à atteindre à horizon 2050.

Le service assure principalement le pilotage des procédures d'urbanisme, soit, plus particulièrement :

- l'élaboration et les évolutions régulières des trois Plan Local d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) aujourd'hui en vigueur qui couvrent ensemble l'intégralité du territoire de Grand Lac (l'Albanais Savoyard, l'ex-CALB et la Chautagne) ;
- un Site Patrimonial Remarquable (SPR) à Chanaz ;
- un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) ;
- des études pré-opérationnelles afin d'assurer la traduction des projets des communes et de l'agglomération dans les documents d'urbanisme.



Temps

forts

Juillet

Première approche par les élus de Grand Lac de la trajectoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

Cette trajectoire de réduction de la consommation d'espace doit être déclinée à l'échelle de chacun des documents de planification : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à horizon 2027 puis Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) à horizon 2028.

Métropole Savoie, en charge du SCoT, a initié des travaux visant à l'intégration de cette trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans le document d'ici début 2026.

Ainsi, l'année 2024 a été marquée par une collaboration étroite entre Métropole Savoie et Grand Lac afin de déployer au plus proche des besoins du territoire la trajectoire ZAN qui sera inscrite dans le SCoT. La mobilisation d'un comité de pilotage composé de 18 élus de Grand Lac qui ont travaillé à l'appropriation et à l'analyse de ces enjeux et un recensement des besoins de l'ensemble des 28 communes, a permis à Grand Lac de contribuer activement à l'intégration des objectifs de sobriété foncière dans le SCoT.

Projet de transfert du Centre Hospitalier Métropole Savoie – Grand Lac se positionne en tant que pilote du projet

Le projet de transfert de l'hôpital a pour objectif de réunir les quatre sites « aixois » actuels du Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS) en un seul situé sur la commune de Grésy-sur-Aix. Grand Lac en pilote la coordination avec les acteurs locaux pour transformer en profondeur l'offre de soins. Ce futur hôpital réunira soins et EHPAD dans des bâtiments adaptés, offrant un accueil plus fluide, performant et humain pour les patients comme pour les professionnels.

L'ouverture du nouvel hôpital est attendue entre 2030 et 2032. D'ici là, les quatre sites actuels resteront opérationnels : l'Hôpital Grand Port et l'Hôpital Reine Hortense à Aix-les-Bains, l'EHPAD Bois Lamartine à Tresserve et l'EHPAD Félix Pignal à Brison-Saint-Innocent. Dans ce cadre, les élus de Grand Lac ont notamment engagé des réflexions sur l'implantation d'autres activités sur ce vaste site ainsi que sur la requalification des sites libérés.

Octobre

Lancement de la modification simplifiée 1 du PLUi de Chautagne

Depuis l'achèvement du PLUi de Chautagne en 2022, aucune révision n'avait été réalisée. Cependant, les retours du terrain et les priorités politiques des élus ont mis en évidence la nécessité d'une mise à jour. Ainsi, à la fin de l'année 2024, le Conseil communautaire a validé le lancement d'une modification simplifiée, visant à corriger des erreurs et à adapter le document aux nouvelles réalités du terrain.

Octobre et novembre

Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) – Des temps de co-construction et de collaboration riches

L'année 2024 marque une étape clé dans l'élaboration du RLPi de Grand Lac, projet majeur pour l'affichage extérieur (publicités, enseignes, pré-enseignes). Après la mise à jour de l'inventaire communal, les élus ont défini les orientations politiques du projet en Conseil communautaire. Cette phase de réflexion a permis de lancer la déclinaison réglementaire dans chaque commune. Une concertation avec les associations, les professionnels, les citoyens et les habitants a ensuite été menée pour affiner le projet.

7 PROCÉDURES MENÉES EN PARALLÈLE



2 MODIFICATIONS DE PLUI



1 RLPI



1 MODIFICATION SIMPLIFIÉE



1 RÉVISION ALLÉGÉE



2 MISES EN COMPATIBILITÉ avec un effectif de 5 agents



THIBAUT GUIQUE

11e vice-président Urbanisme, habitat, logement social, politique de la ville

« L'année précédente, on a poursuivi le travail de fond engagé avec les communes sur le PLUi, consolidé la mise en œuvre du programme local de l'habitat, et accompagné le déploiement des aides à la rénovation. Le service a aussi renforcé les liens avec les bailleurs pour soutenir la production de logement social, tout en maintenant une vigilance sur l'équilibre territorial. Sur la politique de la ville, on a soutenu les projets portés à Aix-les-Bains et élargi la coordination avec les acteurs locaux. Ce sont ces actions, à la fois stratégiques et opérationnelles, qui permettent d'avancer sur les enjeux d'habitat digne, de cadre de vie et de cohésion. »

SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (SAU)

Grand Lac prend en charge l'instruction des demandes d'Autorisations du Droit des Sols (ADS), incluant les permis de construire et les déclarations préalables, pour l'ensemble de ses communes membres, tandis que les décisions finales reviennent aux maires.

Le service offre des conseils et un accompagnement aux communes pour leurs stratégies opérationnelles en matière d'autorisations d'urbanisme, assurant ainsi une sécurité juridique.

Depuis le retrait de l'État en 2015, cette mission est assurée gratuitement pour les communes et a nécessité en 2022 un budget de fonctionnement d'environ 500 000 €.

L'équipe se compose de 12 agents, dont 8 instructeurs à temps plein.

L'activité du Service des autorisations d'urbanisme (SAU) est restée très soutenue en 2024, avec un flux constant de dossiers tout au long de l'année. Malgré un contexte économique difficile, aucune baisse notable n'a été constatée par rapport aux deux années précédentes, témoignant ainsi de l'attractivité et du dynamisme continu de la région.

Temps forts

DÉVELOPPEMENT DU LIEN AVEC LES COMMUNES

Organisation et réalisation d'une formation aux 28 communes sur le logiciel métier Next'ADS en constante évolution à la suite des modifications législatives et des évolutions techniques.

Rencontre et accompagnement des élus sur certains avant-projets à enjeu.

À LA RENCONTRE DE NOTRE TERRITOIRE

Organisation de la 3^e édition du « SAU hors les murs » dans l'Albanais, renforçant fidélisation de l'équipe, afin de donner du sens et de créer du lien (mise en perspective des missions par rapport aux enjeux territoriaux, et développement d'une réelle solidarité intra et interservices...).

CHIFFRES CLÉS

2 792

autorisations d'urbanismes instruites tout confondu

contre
2 760
en 2023

dont **644**
permis de construire

et **33**
permis d'aménager

FONCIER

Le service Foncier est responsable de l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), permettant à Grand Lac ou à la commune (via la délégation du droit de préemption de Grand Lac) de saisir l'occasion d'une vente pour déplacer un bien par préemption, conformément à l'article L300-1 du Code de l'urbanisme.



Temps forts

Sur toute l'année

L'année 2024 a marqué un tournant pour le service Foncier, avec la conduite de réflexions structurantes sur son organisation et son positionnement. Compte tenu des interactions quotidiennes avec le service Juridique, un rapprochement a été envisagé afin de renforcer la coordination et la qualité du service rendu.

Par ailleurs, cette dynamique a permis de revisiter les missions du service et de mettre en évidence la nécessité d'engager une réflexion plus large sur l'optimisation du foncier de la collectivité.

Décembre

Acte II du projet d'habitat inclusif d'Entrelacs : cession du foncier acheté par Grand Lac à l'OPAC

Initié depuis 2021, le projet de la commune d'Entrelacs, accompagné par l'OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction) de la Savoie, consiste en la construction d'une quinzaine de logements sociaux de type studio à destination des personnes âgées sur le territoire de la commune déléguée d'Albens.

Grand Lac a participé à la réussite de ce projet en finançant le terrain : l'année dernière, une première phase de démolition du bâtiment existant sur le terrain a été réalisée et cette année, c'est la cession du terrain qui a été consentie à l'OPAC.

Les travaux de construction du futur bâtiment peuvent donc débuter et doter le territoire de ce nouveau service.

HABITAT

Le service a pour principale mission de mettre en œuvre la politique de l'habitat définie par les élus à travers le Programme Local de l'Habitat (PLH). Le Programme Local de l'Habitat (2019-2025), adopté par Grand Lac, fixe les grandes orientations en matière d'habitat pour six ans, avec plus de 5 millions d'euros mobilisés pour agir à l'échelle du territoire.

Le PLH a notamment pour vocation :

- d'accompagner le parcours résidentiel des habitants et accueillir les nouveaux ménages, grâce au développement d'une offre adaptée de logements sociaux et à l'accession sociale, mais aussi répondre aux besoins des publics spécifiques (personnes âgées, personnes en situation de handicap, ménages précaires, saisonniers) ;
- de favoriser la production de logements en maîtrisant la consommation foncière ;
- d'agir sur le parc existant, en aidant à la réhabilitation et à la mise sur le marché de logements du parc privé.



Temps forts

ÉVÉNEMENT PUBLIC SUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ

Déploiement du dispositif Je rénove Grand Lac pour la rénovation de l'habitat à travers l'organisation de temps d'animation à destination du public.

Avril, octobre et novembre

Trois conférences ont eu lieu sur l'année pour sensibiliser les habitants sur le sujet de la rénovation : isolation par l'extérieur à Chindrieux le 25 avril, la rénovation des copropriétés à Aix-les-Bains le 15 octobre et les étapes d'une rénovation performante à Mouxy le 18 novembre. L'ensemble de ces conférences a permis de réunir près d'une centaine de personnes.

Juin et octobre

Grand Lac a proposé aux habitants la visite de deux copropriétés rénovées. L'accompagnement a été assuré par l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) et Urbanis (prestataires du service habitat), qui ont travaillé de manière étroite avec le conseil syndical et le syndic de copropriété, sur tous les aspects de la rénovation, juridique, technique mais aussi financier, au travers de conseils neutres et gratuits. De plus, le service habitat a apporté une aide financière pour financer les travaux.

L'objectif des visites est de montrer des projets concrets de rénovation, d'échanger et de promouvoir le dispositif d'accompagnement et d'aides financières de la collectivité.

Mai, septembre et octobre

Trois matinées de la rénovation ont été organisées : le 25 mai à Chindrieux, le 28 septembre à la Biolle et le 30 novembre au Bourget-du-Lac. Les matinées de la Réno' ont pour objectif de faire rencontrer les porteurs de projets et les artisans du territoire. Ces matinées s'inscrivent dans le cadre d'une politique ambitieuse de rénovation de l'habitat privé sur Grand Lac, à travers l'engagement dans deux documents majeurs : le Programme Local de l'Habitat et le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Les matinées de la Réno' ont réuni 100 participants, incluant :

- des artisans
- des membres de l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)
- de l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables),
- du service Climat-Air-Energie de Grand Lac, pour la mise à disposition du cadastre solaire.



ENQUÊTE LOGEMENT AUPRÈS DES HABITANTS

Septembre

Le service a lancé une enquête auprès des ménages pour appréhender davantage leurs besoins en termes de logement et attentes/perception de leur parcours résidentiel, dans un contexte de tension du secteur du logement. 1 212 personnes âgées de 18 ans et plus ont ainsi été interrogées par téléphone du 9 septembre au 15 octobre 2024. Cette enquête a également permis d'alimenter le diagnostic du nouveau programme local de l'habitat 2026-2032 lancé en octobre et la réflexion des élus dans la construction d'un plan d'action répondant aux besoins réels des habitants.

LANCEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2026-2032

Octobre

Le PLH arrivant prochainement à son terme, le service habitat a lancé une consultation afin de retenir un prestataire qui va accompagner Grand Lac dans la définition d'une nouvelle politique de l'habitat pour la période 2026-2032. Le cabinet retenu a pu ainsi commencer à travailler avec le service habitat sur l'élaboration du diagnostic de territoire qui a fait l'objet d'une présentation aux élus début 2025. Le diagnostic permettra ensuite de définir en 2025 des orientations stratégiques en matière d'habitat et un plan d'action concret.



37 281
résidences principales



5 567
logements sociaux

14,5%
de logements sociaux
sur le territoire

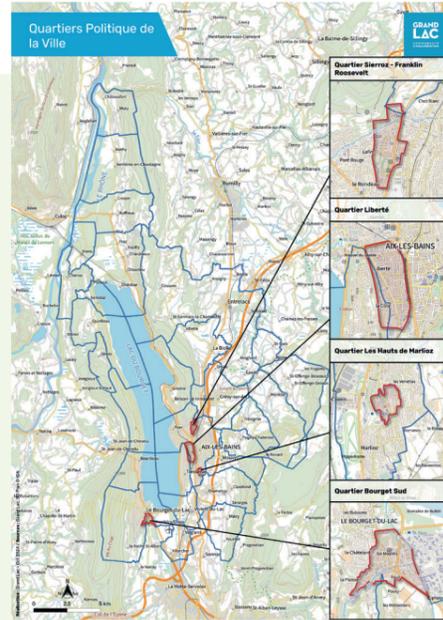


POLITIQUE DE LA VILLE

Depuis 2015, la compétence politique de la ville s'exerce à l'échelle de Grand Lac et plus particulièrement sur les trois Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), tous situés à Aix-les-Bains : Marlioz, Liberté, et Sierroz-Franklin.

Cette politique vise à améliorer les conditions de vie des plus défavorisés en mobilisant toutes les politiques publiques existantes. Trois outils principaux contribuent à cet objectif :

- **le contrat de ville 2015-2023**
Principal outil du service, il réunit les partenaires autour d'actions afin de réduire les inégalités
- **le vaste Projet de Renouvellement Urbain (PRU) de Marlioz**
Ce projet restructure l'ensemble du quartier.
- **la Maison de Justice et du Droit (MJD)**
Elle accueille de nombreuses permanences (avocats, huissiers, notaires, conciliateurs, ...) afin de rapprocher les habitants des services de la justice



Temps forts

Avril à décembre : définition des orientations et d'un plan d'actions

Grand Lac a lancé la rédaction de son nouveau contrat de cohésion sociale 2025-2030, en associant partenaires et habitants pour définir les enjeux et action.



- **La concertation avec les habitants des quartiers** a permis d'identifier les besoins des habitants pour enrichir le diagnostic et définir des actions concrètes. Des actions de proximité ont été menées sur l'espace public et des points d'expression ouverts dans les lieux fréquentés (mairies, maisons de projets), avec des questionnaires. Plus de 200 habitants ont participé activement.



- **L'implication des acteurs socioprofessionnels** : des ateliers ont été organisés avec les partenaires socioprofessionnels et associatifs pour alimenter le diagnostic et définir des actions concrètes, réunissant plus de 50 participants à chaque session.

Mars : Soutien aux associations



PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le service politique de la ville a continué de piloter le projet de renouvellement urbain des Hauts de Marlioz, visant à améliorer le cadre de vie. En 2024, l'aménagement de la place basse par la ville d'Aix-les-Bains et l'ouverture d'une supérette tant attendue ont marqué des avancées importantes.

Janvier à avril : définition d'une nouvelle géographie prioritaire

Au 1^{er} janvier 2024, Grand Lac est sorti du dispositif de la politique de la ville de l'État, aucun quartier du territoire n'ayant été retenu.

Cependant, les élus ont choisi de maintenir une politique d'intervention ciblée en faveur des quartiers en difficulté, dans la continuité du Contrat de Ville 2015-2023.

Plusieurs quartiers restent marqués par des fragilités socio-économiques. L'agglomération a donc défini ses propres périmètres d'action, sur la base d'une analyse statistique, en ciblant les quartiers de plus de 500 habitants dont au moins 20 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté.

L'étude a identifié quatre quartiers prioritaires. Parmi eux, Bourget Sud est un nouveau périmètre d'intervention, tandis que les trois autres étaient déjà couverts par le contrat de ville 2015-2023 :

- **quartier des Hauts de Marlioz** : ancien quartier prioritaire de la politique de la ville, son périmètre a été recentré sur le cœur du quartier,
- **quartier Sierroz-Franklin Roosevelt** : ancien quartier en veille, son périmètre est quasiment identique à celui de la précédente programmation,
- **quartier Liberté** : ancien quartier en veille, son périmètre a été étendu à un ensemble de logements sociaux situé sur la commune de Tresserve (environ 130 logements).

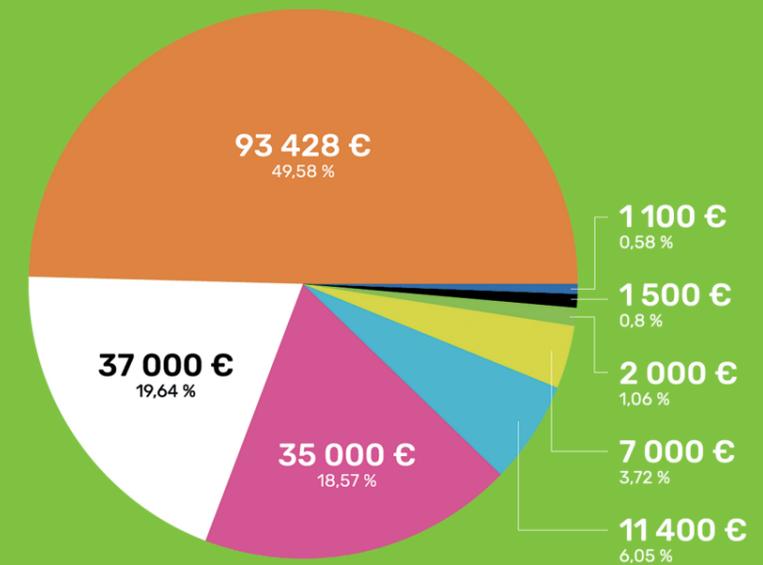
L'étude a identifié

4 quartiers prioritaires

représentant 7 249 habitants, soit 9,2 % de la population de Grand Lac (78 824 habitants en 2021)

188 428 € de subventions

au profit de plusieurs associations œuvrant dans les champs de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la prévention, de l'accès aux droits.



2 appels à projets

ont également été lancés auprès des associations et ont permis de financer 44 800 € d'actions en faveur du lien social dans les quartiers de la politique de la ville.



03

Préservation et valorisation des ressources

Préserver durablement les ressources naturelles et les infrastructures du territoire reste un pilier central de l'action de Grand Lac.

La gestion publique de l'eau et de l'assainissement, désormais unifiée, s'est renforcée avec une stratégie à long terme, l'expérimentation de la réutilisation des eaux usées et une action continue sur les réseaux. La compétence GEMAPI soutient la biodiversité aquatique tout en réduisant les risques d'inondation. En parallèle, la valorisation des déchets se modernise avec la généralisation du tri, le développement de la collecte des biodéchets et le soutien aux acteurs du réemploi. Le service Travaux VRD pilote enfin une trentaine d'opérations pour moderniser les réseaux, les voiries et les équipements structurants du territoire.

Eau potable	37
Assainissement et eaux pluviales	39
GEMAPI	41
Patrimoine et travaux	43
Valorisation des déchets	45
Travaux VRD (Voirie et Réseaux Divers)	57

EAU POTABLE

La gestion de l'eau potable est une compétence intercommunale depuis 2017. Face aux enjeux majeurs du réchauffement climatique et d'un aménagement du territoire équilibré, Grand Lac s'engage avec détermination à assurer à ses 47 623 abonnés un approvisionnement en eau efficient et durable.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Grand lac assure l'exploitation directe des ouvrages et des réseaux sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la commune de Vions, encore en contrat avec Veolia jusqu'en 2031. L'usine de production de Mémard a également été transférée en régie, tandis qu'un magasin de pièces de robinetterie a été créé pour optimiser les interventions.

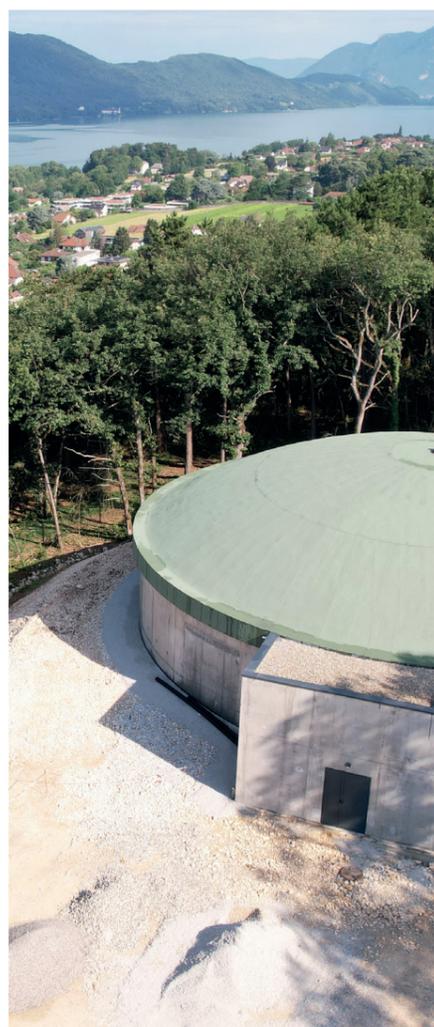
Pour constituer l'équipe d'exploitation, 6 agents ont quitté le service, tandis que 8 nouveaux ont été recrutés. Le service poursuit ses efforts pour atteindre un effectif complet.

Le travail quotidien des exploitants s'articule autour du pilotage et du suivi des ouvrages (52 ressources, 93 réservoirs, 28 stations de pompage et leurs traitements), ainsi que de l'optimisation et de la performance des 885 kilomètres de réseau. En 2024, 120 fuites ont ainsi été réparées et 3,4 kilomètres de réseau renouvelés.

En complément de ces missions techniques

Grand Lac porte une attention majeure à la qualité de l'accompagnement de ses usagers.

Le service relation usagers mobilise ainsi au quotidien 17 agents répartis en trois cellules (relation clientèle, technique et facturation). Gestion de l'ensemble des processus liés aux abonnements et recouvrement des redevances, interventions sur les compteurs d'eau, suivi et contrôle des consommations sont au cœur de leur activité.



Temps forts

Janvier

- Fin des contrats d'exploitation SAUR et Veolia
- Création de la régie d'encaissement
- Déploiement de la e-facture et du paiement en ligne
- Géolocalisation des compteurs

Juillet

- Démarrage de l'étude de réhabilitation de l'usine de Mémard
 - un diagnostic technique complet de l'usine,
 - une étude de faisabilité pour traiter les cyanobactéries et la moule Quagga,
 - la définition d'un programme de travaux pour améliorer les installations.

Septembre

Nappe de Chautagne

Un Comité de pilotage inter-collectivités a été mis en place pour définir les besoins en eau à court, moyen et long terme, en collaboration avec Grand Anancy, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la Communauté de communes Bugey-Sud, Grand Chambéry et Grand Lac. L'étude réalisée a révélé que les capacités du forage actuel ne permettaient pas de répondre pleinement aux besoins des différents partenaires, nécessitant la réalisation d'une nouvelle étude de sécurisation.

Octobre

Travaux de réhabilitation

Lancement des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable à Aix-les-Bains : un chantier de grande envergure au carrefour des Hôpitaux qui aura duré 3 mois.

Décembre

Mise en service des réservoirs de Corsuet

Les deux nouveaux réservoirs de Corsuet, ainsi qu'une nouvelle station de pompage, ont été mis en service. La capacité de stockage en tête de l'aqueduc souterrain est ainsi passée de 2 000 à 6 000 m³. Ces ouvrages structurants sécurisent l'approvisionnement en eau des communes d'Aix-les-Bains, Brison-Saint-Innocent, Tresserve, Voglans, ainsi que des communes du piémont du Revard, notamment en période estivale. Cette augmentation de capacité permet également d'envisager la réhabilitation prochaine de l'usine de Mémard.



6,6 MILLIONS DE M³ d'eau potable distribués



886 KM de canalisations



120 fuites réparées



1,53 KM d'extension de réseau ou d'interconnexion



3,41 KM de réseau renouvelé



AUCUN arrêté sécheresse



47 623 abonnés en gestion directe Grand Lac (x2)



3 809 nouveaux abonnements



3 120 interventions sur compteurs



807 poses de nouveaux compteurs



4 248 résiliations de contrat



10 328 créations de compte sur l'agence en ligne

RELATION USAGERS

GESTION EXPLOITATION

ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Grand Lac collecte les eaux usées via 720 km de réseaux, 78 postes de refoulement, 2 bassins de stockage/restitution et assure leur traitement dans les 19 stations d'épuration de l'agglomération, pour obtenir une eau acceptable par le milieu (le Rhône pour l'essentiel de nos stations d'épuration).

Le service assainissement de l'agglomération assure ainsi une fonction essentielle de protection de l'environnement et de la ressource en eau, en encadrant les rejets d'effluents non domestiques et réduisant les rejets d'eaux usées au milieu naturel.

Un entretien constant des réseaux et des équipements d'eaux usées est réalisé avec, en 2024, 93 opérations d'hydrocurage des postes de refoulement, 1,5 km d'inspections vidéo, 176 interventions d'hydrocurage de canalisations d'eaux usées pour un linéaire d'environ 30 km et 3 650 heures de curage.

Le service assainissement intervient également dans le suivi des 2 309 installations d'assainissement non collectif du territoire : 371 interventions ont été réalisées, suivi de dossiers pour 33 nouvelles installations et 45 en cours d'études et le suivi et l'accompagnement des entreprises (cellule environnement entreprises). En 2024, c'est 101 diagnostics, 72 entreprises conformes (71 % de conformité), 53 permis de construire instruits, 8 dossiers de pollution.



Aix-les-Bains - Station d'épuration Centre : REUT (réutilisation des eaux usées traitées)

Une unité permettant de traiter de manière plus poussée les eaux usées en sortie de traitement de la station d'épuration a été installée sur le site de la station d'épuration Centre à Aix-les-Bains afin de la réutiliser en substitution à l'eau potable et aux eaux souterraines. Cette installation, mise en service au printemps 2025, permettra de substituer environ 55 000 m³ d'eau potable et d'eau de nappe phréatique par des eaux réutilisées à des fins industrielles, notamment pour la station d'épuration, le curage des réseaux et le lavage des camions de collecte des ordures ménagères.

Le montant total de l'opération a été de 667 000 € HT financé à 50 % par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Entrelacs-Albens : système d'assainissement

En 2020, un projet visant à renvoyer les eaux usées de la commune d'Entrelacs sur la station d'épuration Centre à Aix-les-Bains a été engagé pour réduire les surverses par temps de pluie du système d'assainissement. Résultat : chaque année, environ 60 000 m³ d'eaux usées sans traitement en moins rejetées dans la Deysse et dans le lac du Bourget, soit une réduction de 86 % de la pollution.

En 2024, la dernière tranche de travaux s'est achevée sur la commune de Grésy-sur-Aix, avec le redimensionnement d'environ 350 mètres de réseau d'eaux usées le long des berges de la Deysse.

Le coût total définitif de l'opération sur 4 ans s'est élevé à environ 3,75M€ HT, financé à 50 % par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Temps forts

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier 2024 (pour une durée de 2 ans reconductible trois fois), le groupement d'entreprises Veolia / SARP assure l'exploitation des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées et des eaux pluviales (y compris les postes de refoulement et les chambres de dessablage) sur l'ensemble du territoire de Grand Lac.

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le service assainissement, en récupérant l'exploitation en régie de 8 nouvelles stations d'épuration, assure l'entretien de la totalité des 19 stations d'épuration du territoire. Le bassin de stockage restitution d'Entrelacs-Albens a également été repris en exploitation en régie, portant à deux le nombre de ces ouvrages exploités par le service.

EXTENSION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES

Les travaux de desserte du chef-lieu de Saint-Girod par le réseau d'assainissement collectif, intégrant la suppression de la station d'épuration existante et le raccordement des effluents sur le réseau de transport créé en 2020 entre les communes d'Entrelacs-Albens et Grésy-sur-Aix, ont été achevés.

Ce projet d'un montant total de 720 000€ HT permet notamment :

- la préservation de la qualité des eaux du lac en stoppant les rejets d'eaux usées traitées de la station d'épuration dans le cours d'eau qui rejoint la Deysse,
- la desserte d'habitations dont les installations d'assainissement non collectif sont obsolètes,
- Le raccord au réseau d'assainissement collectif de deux secteurs identifiés comme zones à urbaniser dans le Plan Local d'Urbanisme (OAP - Orientations d'Aménagement et de Programmation).



7.2 MILLIONS DE M³ D'EAUX USÉES TRAITÉES sur les 19 stations d'épuration du territoire



430 000 M³ D'EAUX USÉES INTERCEPTÉES par le bassin de stockage restitution des Biâtres et renvoyés vers la station d'épuration et non plus vers le lac du Bourget.



95 % DE LA POPULATION RACCORDÉE à l'assainissement collectif. Seuls 5 % des usagers ont recours à l'assainissement non collectif (traitement sur site, sans raccordement au réseau)



3,6 M€ HT D'INVESTISSEMENT DONT 1,2 M€ HT pour le renouvellement patrimonial des réseaux d'assainissement



ROBERT AGUETAZ

Vice-président en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement

« L'année 2024 a marqué un tournant structurant dans la gestion de l'eau et de l'assainissement. Avec l'achèvement du transfert complet en régie, Grand Lac assume désormais l'exploitation et la gestion clientèle sur l'ensemble des communes. La planification et les études des grands investissements à horizon 2035 sont lancées : rénovation des stations d'épuration, sécurisation du réseau, nouvelles interconnexions et optimisation des ressources. La sensibilisation des usagers, la gestion économe de l'eau et l'expérimentation de la réutilisation des eaux usées confirment une ambition claire : garantir durablement un service public de l'eau à la fois performant, solidaire et résilient. »

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) est double : elle s'intéresse tout autant à la prévention et la réduction du risque inondation qu'à l'écologie et à la biodiversité aquatique.

La protection contre les inondations consiste essentiellement à permettre le bon écoulement des eaux des rivières (prévention de la formation des embâcles, enlèvement, gestion des ouvrages hydrauliques) et à créer, gérer et surveiller les ouvrages de protection contre les inondations (digues telles que celles du Sierroz, bassins d'écrêtement).

La protection de l'environnement (Gestion des Milieux Aquatique - GEMA) a pour objectif l'atteinte du bon état des eaux : restauration des cours d'eaux et des zones humides (réhydratation de zones humides, lutte contre les plantes invasives, revitalisation des roselières par la baisse du niveau du lac notamment...).

Le territoire de Grand Lac se répartit sur 3 bassins versants où la compétence GEMAPI est exercée par des structures distinctes :

- le bassin versant du lac du Bourget, où la compétence GEMAPI est gérée par le Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB) au travers d'une délégation de compétence ;
- le bassin versant du Rhône où la compétence GEMAPI est gérée par le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) au travers d'un transfert de compétence ;
- le bassin versant du Chéran, où la compétence GEMAPI est gérée par le Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC) à travers un transfert de compétence.

Le budget s'est établi en 2023 à 537 000 € en fonctionnement, pour 864 000 € en investissement.

Temps forts

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU TILLET

L'ouvrage de dérivation a été retravaillé pour maintenir un écoulement plus important dans le lit naturel, dans le cadre d'une opération de 300 000 € HT sur de 800 mètres, financée à 80 % par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Alors que le Tillet s'écoulait en buse sous l'anneau d'athlétisme, il a été remis à ciel ouvert.

Les espaces de circulation n'ont pas été touchés. Seul le cheminement piéton (perméable) a été pris sur l'enrobé en place, permettant donc au global une réduction des surfaces imperméables.



SENSIBILISATION ESTIVALE MILIEUX NATURELS

Depuis 2018, le Cisalb et le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie s'associent afin de mettre en place des campagnes estivales de sensibilisation et de surveillance des usagers du lac et du canal de Savières.



DES BAUCHES - BRISON-SAINT-INNOCENT

Dans le cadre d'une opération de 87 000 € HT financée à 80 % par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, il a été procédé au débusage du Nant Bachet et à la régulation de son écoulement, afin d'accroître le temps de séjour de l'eau dans la zone humide.



JEAN-FRANÇOIS BRAISSAND

Vice-président en charge de la GEMAPI

« Grand Lac a renforcé son dispositif de prévention des inondations avec l'entretien rigoureux de 560 km de cours d'eau et de 25 bassins de rétention. Ces actions s'inscrivent dans notre approche globale qui associe protection des personnes et respect des milieux aquatiques, comme en témoignent les travaux de renaturation du Tillet et les aménagements sur La Laysse. La taxe GEMAPI nous permet de pérenniser ces efforts, notamment pour les futurs travaux de protection des digues en Chautagne et des bassins de rétention d'Aix-les-Bains, tout en sensibilisant toujours plus les riverains à la préservation de ce bien commun. »

PATRIMOINE ET TRAVAUX

Le service bâtiments/moyens généraux est intégré dans le pôle préservation et valorisation de la ressource.

Ce service est structuré autour de plusieurs thématiques : la gestion des chantiers de construction et d'aménagement, l'entretien et le bon fonctionnement des sites, des équipements des différents sites de Grand Lac.

Le service intervient en tant que maître d'ouvrage délégué pour les services transversaux, en assurant la coordination et l'optimisation des interventions pour les compétences tourisme, mobilité, eau, assainissement et valorisation des déchets entre autres.

En 2024, le budget de fonctionnement du service s'élevait à 1,24M€, couvrant les dépenses liées à l'accueil des gens du voyage, à la maintenance et à l'entretien des bureaux, au site Lepic, ainsi qu'à l'exploitation des zones d'activités économiques.

Le budget d'investissement pour l'ensemble des sites gérés atteignait 1,25M€.



Temps forts

RESTRUCTURATION DU SERVICE

Une réorganisation d'ampleur a été engagée. La décision a été prise en fin d'année de faire évoluer l'effectif de 7 à 12 agents.

Recrutement d'un agent technique chargé de superviser les 4 saisonniers affectés au nettoyage des abords du lac, entre avril et fin août. Le périmètre d'intervention couvre la base de loisirs des Mottets (Viviers-du-Lac) jusqu'à la Pointe de l'Ardre (Brisson-Saint-Innocent).

TRAVAUX

Site Lepic :

- Achèvement de l'aménagement des bureaux, consécutif au déménagement de plusieurs services.
- Remplacement du système de chauffage dans les deux salles de réunion.

Zones d'activités économiques :

- La Biolle : reprise des enrobés sur 200 mètres, chemin du Nant Burnier - 24 500 € HT.
- Entrelacs : élargissement de la voirie à l'entrée de la zone d'activité du Sauvage - 29 200 € HT.

Tourisme :

Installation d'un bloc sanitaire sur le parcours des Gorges du Sierroz, côté du bâtiment du Pressoir.

MOYENS GÉNÉRAUX

Acquisition de nouveaux véhicules, principalement à destination du service des eaux.

GENS DU VOYAGE

- Taux d'occupation élevé sur les aires d'accueil, atteignant jusqu'à 85 % en période estivale.
- Rénovation des blocs sanitaires de l'aire des Massonnats.

ESPACES VERTS

- 212 sites entretenus sur l'année, dont 80 % relèvent du service des eaux. Le budget global inter-services dédié à ces entretiens s'élève à 815 000 €.
- Un nouveau site a été intégré : La Croix Verte, en lien avec les aménagements portés par le service tourisme.



YVES MERCIER

13ème vice-président en charge de Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal, gens du voyage

« En 2024, nous avons pleinement mobilisé la commande publique comme levier de transformation territoriale. Chaque marché est une opportunité d'agir pour l'emploi, l'inclusion, la transition écologique ou la performance économique. Grâce à une programmation rigoureuse et un accompagnement renforcé des services, nous avons sécurisé les procédures tout en favorisant l'efficacité de la dépense publique. Le déploiement d'outils innovants, comme le système d'acquisition dynamique, illustre notre volonté de moderniser nos pratiques pour répondre aux enjeux de demain. »

VALORISATION DES DÉCHETS

Historiquement, la gestion des déchets est l'une des premières compétences de Grand Lac et représente la plus grande part du budget principal de la communauté d'agglomération, avec 10,9 millions d'euros. Elle inclut la collecte des déchets ménagers, la gestion des cinq déchetteries du territoire, la prévention et la sensibilisation des habitants à la bonne gestion des déchets.

Le service est essentiellement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), facturée aux propriétaires immobiliers et grâce aux contributions des éco-organismes, liées aux tonnages triés et valorisés.

LA COLLECTE

Grand Lac s'engage résolument dans la modernisation de sa politique de gestion des déchets, articulée autour de trois priorités : efficacité du service, généralisation du tri et valorisation des biodéchets.

38 agents, mobilisés au quotidien, assurent la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire avec un parc modernisé de 5 bennes à ordures, 8 camions-grues et 4 véhicules d'entretien. En 2024, 5 nouveaux véhicules sont venus renforcer cet équipement, avec 3 camions-grues et 2 bennes supplémentaires. La généralisation des conteneurs semi-enterrés poursuit également sa progression : 49 nouveaux points ont été installés en 2024, une quinzaine restant à finaliser début 2025.

Tous les emballages et tous les papiers se trient

Depuis l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023, tous les papiers et emballages se trient. Résultat : une hausse de 9 % du taux de tri en deux ans, une progression nette qui s'ajoute à celle du verre, désormais stabilisée à un niveau élevé. Les ordures ménagères résiduelles diminuent d'année en année, preuve de l'implication des habitants dans la réduction des déchets.

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODÉCHETS

Les déchets alimentaires du territoire transformés en compost

La mise en œuvre du schéma directeur de gestion des biodéchets (2022-2025), validé par l'ADEME* et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, se traduit par une action concrète : proposer à chaque habitant une solution de tri à la source, conformément à la loi du 10 février 2020.

Collecte séparée

Pour les habitants vivant en appartement, 62 bornes de collecte de biodéchets sont désormais réparties dans 12 communes. En 2024, Aix-les-Bains a rejoint la démarche avec 41 points déployés dans les quartiers de Lafin, Marlioz et Chantemerle, avant l'extension prévue en 2025 vers le centre-ville et les bords du lac.

Grande campagne de communication

Une vaste campagne de sensibilisation accompagnée de ce déploiement : 3 743 foyers rencontrés en porte-à-porte, 2 000 kits de tri distribués et de nombreux stands pédagogiques lors des événements de quartiers.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Grand Lac agit pour le réemploi avec un caisson dédié à la déchetterie d'Entrelacs-Albens et des zones de dépôt installées dans toutes les déchetteries.

Un espace de stockage est également mis à disposition de la matériauthèque Enfin Réemploi ! pour appuyer son développement et la vente de matériaux récupérés.



Temps forts

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

Parce que les bons gestes s'apprennent mieux dans l'échange et le dialogue, Grand Lac propose des actions de proximité pour sensibiliser les habitants aux bienfaits du tri. Des ateliers pédagogiques et ludiques ont ainsi été organisés à l'occasion de la Fête de quartier du Sierroz le samedi 29 juin 2024, en lien avec l'association des habitants du quartier et de la Fête du quartier Marlioz le samedi 14 septembre 2024, avec l'Espace de vie sociale en lien avec les acteurs sociaux et les habitants du quartier.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉEMPLOI

Pour participer à impulser et maintenir une dynamique forte, diverses initiatives autour de l'économie circulaire ont été mises en place par Grand Lac :

- le salon SoluCir, salon professionnel de l'économie circulaire s'est déroulé les 28 et 29 mai 2024 à Rubanox à Chambéry. En tant que collectivité partenaire, Grand Lac y a présenté ses initiatives sur le salon, attirant 120 exposants et 1 400 visiteurs.
- en lien avec Jeu Change, deux ventes de jeux et jouets d'occasion ont été organisées ; l'une en juin à destination des structures et des professionnels de la petite enfance et l'autre en novembre à La Biolle à destination du grand public.

*l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



601 POINTS EN CONTENEURS

semi-enterrés sur tout le territoire permettant aux habitants de trier tous leurs déchets en un même endroit. Les CSE sont développés sur tout le territoire de Grand Lac.



17 426 TONNES d'ordures ménagères incinérées



4 078 TONNES de déchets recyclables triés et valorisés



3 530 TONNES de verre recyclé



250 TONNES de déchets alimentaires transformés en compost



318 700 ENTRÉES EN DÉCHETTERIES dans l'année 2024 suivies grâce au contrôle d'accès

19 597 TONNES déposées et valorisées dans les 5 déchetteries du territoire : les végétaux représentent 36 % des apports globaux, et les gravats/plâtre 21 %



844 COMPOSTEURS INDIVIDUELS ont été distribués en 2024 grâce aux différentes campagnes de communication dédiées et en proximité

9 300 COMPOSTEURS ont été mis à disposition des habitants, qui ainsi valorisent directement leurs déchets alimentaires dédiés et en proximité



JEAN-MARC DRIVET

Vice-président en charge de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire

« L'année 2024 a marqué une étape décisive pour notre politique de gestion des déchets avec la finalisation complète du déploiement des points d'apport volontaire sur l'ensemble de notre territoire. À Aix-les-Bains, nous avons lancé avec succès la première phase de collecte des biodéchets, qui sera progressivement étendue à toutes les communes. Nos études révèlent que 75 % des ordures ménagères restent recyclables, un potentiel encore sous-exploité. Nous agissons sur trois axes : simplifier le tri, réduire à la source et développer l'économie circulaire grâce à nos partenaires engagés comme SoluCir, les Chantiers Valoristes, J'aime Bocaux et Enfin Réemploi !. Grand Lac joue pleinement son rôle de moteur fédérateur en créant du lien entre ces acteurs majeurs. Le défi reste immense, mais la dynamique est là. À nous de lui donner un coup d'accélérateur. »

TRAVAUX VRD (VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS)



Carrefour des Hôpitaux - Aix-les-Bains



Chemin de Saint-Pol - Aix-les-Bains

Depuis la restructuration des pôles en 2023, la cellule travaux est devenue le service travaux/VRD, chargé des projets d'investissement hors bâtiments nécessitant une maîtrise d'œuvre : mobilité, tourisme, eau potable, eaux usées/pluviales et voiries en zones d'activités économiques.

En 2024, 30 opérations ont été réalisées. Le service compte six agents : quatre techniciens VRD, un technicien AEP (fuites et branchements plomb), une responsable administrative et financière et une assistante.

À Aix-les-Bains, plusieurs opérations structurantes ont été réalisées :

Renouvellements de réseaux d'eau potable :

Boulevard des Généraux Forestiers (270 mètres, 14 branchements – 200 000 € HT), Boulevard Garibaldi (170 mètres, 3 branchements – 162 000 € HT), Carrefour des Hôpitaux (250 000 € HT), boulevard Pierpont Morgan (pose de boîtes de branchement – 200 000 € HT) et Chemin de Saint-Pol (séparatif eaux usées/eaux pluviales – 250 000 € HT).

Avenue Charles de Gaulle : renouvellement de 330 mètres de réseaux (eau, assainissement, arrosage), 47 branchements remplacés – 1,10M€ HT.

Forêt de Corsuet : construction de deux réservoirs de 2 000 m³ et d'une station de pompage – 5,37M€ HT.

À La Biolle, 330 mètres de réseau en amiante-ciment ont été remplacés par de la fonte, avec 13 branchements repris – 155 000 € HT.

À Brison-Saint-Innocent, réhabilitation d'un système de refoulement avec suppression et rénovation de postes – 330 000 € HT.

À Entrelacs, création d'un réseau d'eaux usées sur 1,1 km au chef-lieu de Saint-Girod (900 000 € HT) et renouvellement de 600 mètres de réseau d'eau potable au lieu-dit Les Darmands (230 000 € HT).

À Grésy-sur-Aix, renforcement du réseau d'eaux usées et dévoiement du réseau d'eau potable sur 330 mètres aux berges de la Deysse – 620 000 € HT.

À Méry, 1 km de réseau d'eau potable a été renouvelé avec la reprise de 43 branchements – 660 000 € HT.

Par ailleurs, trois opérations d'intérêt intercommunal ont été menées :

Réhabilitation du sentier de la Crémaillère – 765 000 € HT

Remplacement de 63 branchements en plomb – 280 000 € HT

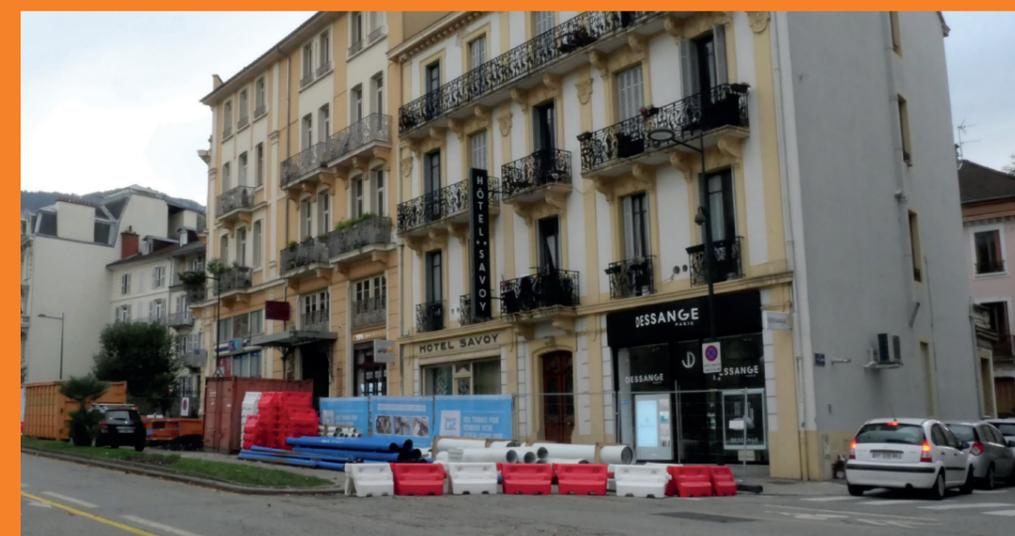
Réparation et mise en conformité de 72 branchements AEP – 320 000 € HT

8,04M€ HT

total d'études et travaux réalisé par le service travaux/VRD en 2024

pour environ 30 opérations réalisées pour le compte de 5 maîtrises d'ouvrage de Grand Lac

(75 % de l'activité du service étant liée aux réseaux humides)



Avenue Charles de Gaulle - Aix-les-Bains



Boulevard Pierpont Morgan - Aix-les-Bains



EHPAD des Fontanettes à Chindrieux

04

CIAS

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Grand Lac incarne un pilier essentiel de soutien aux personnes âgées et handicapées, offrant une palette diversifiée de services pour favoriser leur maintien à domicile et améliorer leur qualité de vie.

En 2024, le SAAD et le SSIAD ont assuré plus de 110 000 interventions auprès de plus de 800 bénéficiaires. Accord'Âge a multiplié les actions de prévention et de lutte contre l'isolement. Le portage de repas et la téléassistance ont continué de se développer, avec plus de 50 000 repas livrés. Les EHPAD et la résidence autonomie L'Orée du Bois ont renforcé l'accueil, les soins et les animations. Le CIAS incarne ainsi, sur le territoire, une vision solidaire du vieillissement et un appui constant aux plus fragiles.

Le SAAD	51
Le SSIAD	53
Accord'Âge	55
Portage de repas et téléassistance	57
EHPAD	59
La résidence autonomie L'Orée du Bois	61

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Le SAAD accompagne des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou porteuses d'un handicap, habitant les communes de Grand Lac, hors Entrelacs, La Biolle et Saint-Ours, desservies par voie de convention par l'association ADMR.

Le service œuvre au respect du choix de vie de la personne accompagnée, souhaitant éviter ou retarder l'entrée en établissement. Il facilite le maintien à domicile dans le cadre de vie habituel et dans les meilleures conditions possibles.

Ses missions :

- aider dans les gestes de la vie quotidienne ;
- favoriser le bien-être en améliorant les conditions de vie, d'hygiène et de sécurité au domicile;
- lutter contre l'isolement ;
- mais aussi soutenir les aidants à domicile.



4 SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

730

bénéficiaires aidés
sur 25 communes du territoire de
Grand Lac

500
femmes

230
hommes

55 %

des bénéficiaires
ont plus de 84 ans

77 514

heures
d'interventions
chez les bénéficiaires du lundi au
dimanche

61

agents
(équivalent temps plein)

31

recrutements

136 881 KM
parcours

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) a pour mission de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi que des adultes de moins de 60 ans en situation de handicap et/ou atteints de troubles cognitifs. En plus des soins, il propose un dispositif d'accompagnement spécifique via l'Équipe Mobile Spécialisée Alzheimer (ESA).

Les personnes prises en charge par le SSIAD présentent souvent des pathologies complexes et un degré de dépendance élevé. Souvent isolées, elles sont aidées sur prescription médicale et les soins sont intégralement pris en charge par l'assurance maladie.

En plus des soins médicaux, le SSIAD a également un rôle de maintien du lien social, de veille et d'alerte quant à l'évolution des situations à domicile. Dans le cadre de son suivi, le service est intégré au Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD), en lien avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CIAS offrant une coordination étroite interservices sur la commune d'Aix-les-Bains pour les bénéficiaires communs.

Le service offre 135 places et intervient sur l'ensemble du territoire de Grand Lac, à l'exception des communes d'Entrelacs, de La Biolle et de Saint-Ours, desservies par l'association ADMR. Sur ces 135 places, 20 sont dédiées à l'Équipe Mobile Spécialisée Alzheimer (ESA), qui intervient sur l'ensemble des communes de Grand Lac mais aussi sur les cantons du Châtelard et de La Motte-Servolex.



158

bénéficiaires pris en charge

par le SSIAD Aix-les-Bains, Chautagne et ESA

SSIAD AIX-LES-BAINS
10 tournées le matin 4 le soir

SSIAD Chautagne
2 tournées le matin 1 le soir

32 800

visites chez les bénéficiaires

10

places supplémentaires autorisées pour l'ESA en novembre 2024

ACCORD'ÂGE

La solitude est une situation vécue par une part importante des personnes âgées, avec un impact fort sur leur santé psychique et physique. Sur le territoire Grand lac, la moitié des personnes de plus de 80 ans vivent seules à domicile. Le service Accord'Âge propose diverses activités pour aider les aînés en perte d'autonomie à renouer des relations sociales tout en s'adaptant à leurs attentes et capacités.

En 2024, le service a continué de développer un réseau de bénévoles qui visitent régulièrement des aînés à domicile. À leur demande, une formation a été organisée sur la plainte dépressive de la personne âgée afin de leur donner des éléments d'analyse et de repère. Quinze bénévoles y ont participé et apprécié ce temps d'information et d'échange qui complétait les réunions du groupe de parole co-animées pour eux par une psychologue et les animatrices du service.

Pour ses groupes d'animation, Accord'Âge a fortement diversifié ses activités et proposé de nombreuses sorties culturelles sur Aix-les-Bains et Chambéry (musées, expositions, festival de cinéma, ...). Quelques bénéficiaires ont été en mesure de participer à la semaine de vacances organisée par la résidence autonomie l'Orée du Bois dans la région de Narbonne. Pour les autres, le service a testé deux sorties à la journée dans les Bauges et l'Avant-Pays Savoyard qui ont beaucoup plu. L'expérience sera renouvelée.



En 2024, le service a organisé deux conférences et sept ateliers de prévention santé, grâce à un important travail de mobilisation des communes et des clubs d'aînés du territoire. Ces actions de qualité, pour la plupart conçues par des associations spécialisées, connaissent un succès grandissant sur des thèmes variés : prévention des chutes, mémoire, prévention routière, alimentation, automédication, etc...

En partenariat avec le Département de la Savoie et la plateforme savoyarde de soutien aux aidants, Accord'Âge a conçu une soirée de sensibilisation à destination des personnes qui aident au quotidien un proche âgé. Un ciné-débat à partir d'un film grand public, suivi d'échanges avec des professionnels de la gérontologie, a permis d'informer les aidants du territoire sur les dispositifs qui peuvent les soutenir.

L'équipe est composée de 2,5 ETP d'animatrices, complétée par une assistante et un chauffeur à temps partiel. Son budget de fonctionnement reste stable d'une année sur l'autre, avec 227 K€ alloués en 2024.

Temps forts

Mai

Inauguration de tricots urbains devant l'école élémentaire de Marlioz à Aix-les-Bains, réalisés par des tricoteuses d'Accord'Âge et de l'association La Marlio'Zen, avec le concours des enfants de l'accueil de loisirs.

Mai

Les élèves de l'institut médico-éducatif des Papillons d'Aix ont accueilli des aînés du service pour une après-midi de jeux et de chants. Tout au long de l'année, ces enfants dessinent des cartes d'anniversaires uniques pour chaque bénéficiaire, autant de rayons de soleil dans leur quotidien !

Septembre

Organisation d'une conférence sur les dangers de l'automédication à Brison-Saint-Innocent, action conçue en partenariat avec le service de soins infirmiers du CIAS et l'association Le Pélican.

Octobre

Dans le cadre du Mois Bleu, les olympiades inter-établissements ont été organisées à Drumettaz-Clarafond : cinq structures se sont affrontées lors de jeux sportifs adaptés, dans une ambiance festive et résolument compétitive.



90 aînés
résidant sur

12 communes
du territoire, ont été accompagnés tout au long de l'année par le service.

Une quarantaine de bénévoles de 12 communes s'est engagée auprès d'eux.

180 séniors

ont participé à l'une des actions de prévention santé.

Près de

1 300 spectateurs
ont assisté au ciné-séniors mensuel du service.

Et plus de

1 100 participations
aux activités et spectacles du Mois Bleu, co-organisé avec les communes et les EHPAD du territoire.



PORTAGE DE REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance et le portage de repas contribuent au maintien à domicile des aînés. Elle permet aux bénéficiaires d'alerter 24 h/24 une plateforme d'écoute en cas de chute, de malaise ou autre difficulté. En fonction de la situation, celle-ci rassure, mobilise les proches ou fait intervenir les services de secours.

Le portage de repas permet de disposer de repas variés et équilibrés toute l'année, mais aussi de la veille sociale des chauffeurs. Selon les cas, le service relaye les alertes éventuelles auprès des familles, des autres services intervenants du CIAS ou des services sociaux du Département.

En 2024, le service de portage de repas a connu une belle progression de son activité avec 50 800 repas livrés, en hausse de 11 % par rapport à l'an passé. La réorganisation des périmètres de certaines tournées a permis d'absorber cette augmentation. Le relationnel de l'équipe est toujours plébiscité par les usagers lors de l'enquête de satisfaction annuelle. En plus de cette enquête, les tests des repas par l'équipe ainsi que les réunions trimestrielles avec les deux cuisines prestataires permettent un retour régulier sur la qualité des repas, et quand cela était possible, une meilleure adaptation aux attentes des usagers. La tarification a aussi été adaptée à la distribution des revenus des usagers avec la création d'une cinquième tranche tarifaire.

Le service de téléassistance a été utilisé par 640 usagers. Il propose de nouvelles prestations, comme la téléassistance mobile qui peut être utilisée en dehors du domicile pour appeler la plateforme d'écoute et être géolocalisée en cas de difficulté.



Cet équipement intéresse un public sénior un peu plus jeune, mais avec un besoin de réassurance. Par ailleurs le service a mené sa première enquête de satisfaction, et a enregistré un taux de satisfaction général de 89 %. Il a aussi lancé une expérimentation pour un public ciblé dont les troubles cognitifs entraînent un risque de désorientation spatiale.

L'équipe est composée de deux agents administratifs, de cinq chauffeurs permanents et de chauffeurs remplaçants réguliers.

Le budget du portage de repas s'élève à 731 000 € en 2024, en hausse de 5 %. Les recettes de ce service ont progressé de 2 %, atteignant 646 000 €.

Concernant la téléassistance, les recettes ont augmenté de 7 %, générant un excédent de 50 000 €.



Temps forts

Avril

Réalisation de la première enquête de satisfaction pour la téléassistance. La moitié des abonnés se sont équipés suite à une chute ou une hospitalisation. 80 % d'entre eux plébiscitent sa facilité d'utilisation.

Juillet

Mise en place d'une livraison de repas au Monastère de Pugny-Chatenod, avec le concours de la cuisine centrale de Chantemerle qui a su adapter sa prestation.

Novembre

À l'occasion de l'enquête de satisfaction annuelle du portage de repas, 89 % de personnes se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites. Un taux de satisfaction qui monte à 99 % pour la qualité relationnelle des chauffeurs et varie entre 76 et 81 % pour la qualité des repas.

Décembre

Préparation du marché public pour le renouvellement de la flotte des véhicules frigorifiques.



Parmi les

5 300 appels reçus

par la plateforme de téléassistance,

380 appels ont occasionné une intervention au domicile, pour une chute ou un malaise.

46 hospitalisations

ont eu lieu.

Dans 1/3 des situations, les services de secours sont mobilisés, les proches sont appelés dans les autres cas.

45 800

repas ont été livrés

auprès de 370 bénéficiaires résidant sur 21 communes.
Les véhicules ont parcouru 84 000 km.

EHPAD* DES GRILLONS ET DES FONTANETTES

Les EHPAD, maisons de retraite médicalisées, s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans ayant besoin de soutien et de soins au quotidien.

Les deux EHPAD des Fontanettes, à Chindrieux, et des Grillons, à Aix-les-Bains, assurent :

- l'hébergement, mais aussi la restauration, conçue pour assurer le plaisir gustatif et prévenir la dénutrition,
- la prise en charge en soins par un personnel soignant qualifié,
- la prise en charge psychologique et l'animation, organisée pour proposer des activités physiques, thérapeutiques et récréatives.

Au-delà du soin, le personnel s'attache à accompagner les résidents avec bienveillance, en leur proposant des activités permettant de faire vivre des relations, de partager et d'assurer le bien-être.

Les Grillons peuvent accueillir 87 résidents répartis en trois unités, dont une Unité de Vie Protégée (18 lits pour personnes souffrant de troubles de type Alzheimer). Le budget de fonctionnement s'est élevé à 6,3 millions d'euros en 2024 et les effectifs sont de 62,9 ETP.

Les Fontanettes affichent une capacité de 17 places, dont 16 hébergements permanents auxquels s'ajoutent une place d'hébergement temporaire. Le budget de fonctionnement a été de 1,55 millions d'euros en 2024. Les effectifs comptent 18 ETP. Une augmentation des effectifs de deux ETP a été mise en place pour assurer une présence de deux agents la nuit afin de garantir une meilleure sécurité.

L'hébergement temporaire, solution en sortie d'hospitalisation et/ou de répit pour les aidants, a permis d'accueillir trois personnes aux Grillons (2 chambres d'hébergement temporaire immobilisées pendant la durée des travaux de rénovation) et quatre personnes accueillies aux Fontanettes. L'hébergement temporaire a dû suspendre son activité durant la période des travaux à partir du mois d'avril.



Temps forts

Janvier

- Un système anti-chute à l'EHPAD des Grillons a été installé dans les chambres de l'Unité de Vie Protégée, renforçant la prévention et la réactivité en cas d'accident.
- Par ailleurs, un docteur a rejoint l'équipe en tant que nouveau médecin coordonnateur et prescripteur.

Février

- Installation des rails de transfert à l'EHPAD des Grillons facilitant la mobilisation des résidents et réduisant le risque de Troubles musculosquelettiques (TMS) aux agents, dans 16 chambres.
- Début des travaux d'agrandissement et de rénovation globale thermique à l'EHPAD des Fontanettes.

Avril

- Coupe PATHOS réalisée par l'Agence régionale de santé, pour l'EHPAD des Grillons permettant la réévaluation des besoins au niveau de la dépendance et du soin.
- Arrêt momentané de l'accueil temporaire à l'EHPAD des Fontanettes afin d'assurer les travaux dans de bonnes conditions.

Mai

- Intervention d'un psychiatre à l'EHPAD des Grillons pour le suivi des résidents avec consultation mensuelle et formation des équipes sur des sujets demandés (sexualité en EHPAD, refus de soin, agressivité...).

Juin

- Rénovation de l'accueil à l'EHPAD des Grillons, de la salle d'animation et de deux chambres.

Juillet

- Fin des travaux de climatisation dans les étages à l'EHPAD des Grillons, désormais intégralement équipé en système de climatisation dans les locaux communs.

*Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ANIMATIONS 2024 AUX GRILLONS

Plusieurs temps festifs :

fête de la Saint-Patrick, arrivée du Beaujolais nouveau, Pâques avec les enfants de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et fête de l'été avec food truck et spectacle.

Des sorties variées :

activités au boulodrome, olympiades, spectacles, séances de cinéma pour les séniors, balades aux Mottets, visites des Jardins Secrets à Vaulx, sortie au Revard ou encore découverte d'Aqualis.

Des spectacles mensuels animés par des prestataires extérieurs :

danse orientale, spectacle de Noël, conférences, etc.



DANIÈLE BEAUX-SPEYSER

Vice-présidente en charge des solidarités

Dans un contexte financier exigeant, l'année 2024 a été ponctuée par une étape importante : l'extension de l'EHPAD des Fontanettes à Chindrieux. Ce chantier d'envergure, sur plus d'un an, a intégré des solutions innovantes, telles que la géothermie et la mise en service d'un ascenseur, l'isolation extérieure du bâtiment, un réaménagement intérieur, suscitant, par ailleurs, l'intérêt de territoires voisins. Réalisés en site occupé, les travaux ont engendré des conditions difficiles pour les résidents et le personnel. Je tiens à saluer la patience et l'implication des équipes qui ont su maintenir la qualité de l'accompagnement malgré les contraintes. Depuis 2020, les services à la personne n'ont cessé de se renforcer. L'offre s'étend désormais à l'ensemble des communes. En 2024, cette dynamique s'est poursuivie, notamment avec l'augmentation du nombre de repas livrés à domicile et le développement de la téléassistance à domicile. »

CHIFFRES CLÉS

98 %

taux d'occupation en 2024

104

places aux Grillons et aux Fontanettes

90 ans : âge moyen des résidents des Grillons ; 86 ans pour les Fontanettes, avec une dépendance qui augmente fortement depuis deux ans.

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE L'ORÉE DU BOIS

L'Orée du Bois, unique résidence autonomie du bassin aixois, propose aux personnes âgées recherchant un environnement de vie convivial et sécurisant 77 studios de 33 m², avec possibilité de logement pour des couples. La résidence est située sur les premières hauteurs d'Aix-les-Bains. Le centre-ville est proche et accessible notamment à pied et en bus.

La résidence compte 12 agents et son budget annuel était en 2024 de 1,27 M €

L'Orée du Bois accueille des locataires présentant des degrés d'autonomie divers. Dépourvu de services de soins comme en EHPAD, la résidence bénéficie désormais, depuis cette année, de l'intervention du SSIAD du CIAS au sein de la structure. L'équipe est sensibilisée et chargée de repérer les besoins des personnes accueillies. La résidence accompagne également les personnes et leurs proches dans le projet d'une entrée en EHPAD.

Les activités offertes ont pour vocation de participer au "bien vieillir", en favorisant l'autonomie et le maintien des capacités, tout en veillant à maintenir des liens sociaux essentiels à la lutte contre l'isolement. Des activités régulières sont programmées : détente et bien-être, gymnastique adaptée, ateliers mémoire ou manuels et artistiques, jeux, art floral et sorties à l'extérieur, notamment une séance de cinéma et un repas au restaurant organisés une fois par mois.

Des activités autour du jeu sont mises en place en lien avec La Ribambelle instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques

animées par l'association LudothAix. Cette activité mélange rencontres intergénérationnelles et découverte de jeux. Un vrai lien se crée entre les jeunes et les résidents.

Un groupe de parole est également organisé une fois par mois en fonction des thématiques choisies par les résidents. Les thèmes peuvent porter sur la peur de la mort, le regard sur la dépendance, l'entrée en EHPAD, l'estime de soi, etc. Ces temps permettent de faire exprimer aux personnes accueillies ce qu'elles vivent au sein de la résidence et de pouvoir améliorer les accompagnements proposés.

Cette année a été marquée par le travail de l'estime de soi qui s'est concrétisé par un reportage photo et un vernissage ouvert au public.

Le "Petit journal de l'Orée" est mis en place tous les trimestres et résume les moments forts de l'établissement (les activités, les sorties, les nouveaux arrivants...).



77

logements de 33 m² loués

Avec un loyer de 672,18 € charges comprises, la résidence affiche un taux de remplissage exceptionnel de 99 %, témoignant d'un fort besoin : plus de 150 personnes sont actuellement en liste d'attente.

8 DÉPARTS

sur l'année 2024

4 décès dont 3 suite à une hospitalisation, 1 entrée en EHPAD, 2 sorties pour rapprochement familial, 1 sortie pour un autre logement.

7 ENTRÉES

5 domiciliés sur le territoire Grand Lac et 2 pour rapprochement familial.

La qualité de l'accueil et les tarifs contenus, surtout pour notre région, font de l'Orée du Bois une résidence particulièrement attractive en Savoie.



05

Ressources

En 2024, les services ressources de Grand Lac ont renforcé leur rôle stratégique en soutien aux projets de l'agglomération. Pilotage financier rigoureux, qualité du dialogue social, modernisation des outils numériques, sécurisation des procédures : chaque levier a été mobilisé pour renforcer l'efficacité de l'action publique.

Les finances ont permis de maintenir l'équilibre malgré les tensions, tandis que les ressources humaines ont poursuivi la structuration et l'accompagnement des équipes. Le service juridique, les achats, la communication et le système d'information ont consolidé la transversalité et la performance globale. Ces dynamiques croisées font du bloc ressources un socle solide pour anticiper les transformations à venir.

Finances	65
Ressources humaines	67
L'accompagnement des parcours professionnels	69
Service Juridique et des Assemblées	71
Communication	73
Les relais Grand Lac France Services	75
Procédures contractuelles et recherche de subventions	77
Pilotage, innovation et relations usagers	79
Direction des systèmes d'information	81

FINANCES

- ✓ Renforcer l'accompagnement des services
- ✓ Renouveler le dialogue budgétaire
- ✓ Assurer des suivis budgétaires et financiers pertinents



En 2024, Grand Lac entre dans une phase de tensions budgétaires exprimées lors de la construction du budget primitif avec un difficile équilibre entre les prévisions de dépenses et de recettes et le besoin d'améliorer les discussions d'arbitrage. La perte d'élasticité des recettes se révèle ainsi être un facteur limitant alors que l'agglomération s'ouvre sur de nouvelles thématiques, comme la transition énergétique ou les mobilités, qui sollicitent de nouvelles marges de manœuvre. De sous-consommations de crédits en produits exceptionnels de cessions, le résultat 2024 apparaît finalement avec un excédent raisonnable de 7,3 millions d'euros.

Temps forts

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES

Les rencontres budgétaires trimestrielles sont inscrites régulièrement dans le déroulement de l'année budgétaire. Elles permettent de renforcer le dialogue entre le service des finances et les services opérationnels par un partage des outils et la pédagogie sur les méthodes. Les échanges permettent d'aborder les suivis d'exécution, les anticipations de réalisation, ainsi que les corrections à chaque étape de l'année pour faciliter le redéploiement et limiter ainsi le recours aux décisions modificatives aussi bien que les crédits inutilisés en fin d'année.

Il apparaît sur l'exercice 2024, tous services confondus, que le suivi et la gestion des crédits de fonctionnement s'avèrent plus maîtrisés, que la planification des crédits d'investissement qui affiche des écarts, parfois fluctuants entre les différentes étapes de la prévision et la réalisation constatée au 31 décembre.

RENOUVELER LE DIALOGUE BUDGÉTAIRE

L'atonie des recettes de fonctionnement induite tant par les recettes pour lesquelles Grand Lac n'a pas de pouvoir de décision, que par les produits issus de l'activité économique nationale en ralentissement (enveloppe de TVA), impose une surveillance de l'évolution des dépenses. Auparavant, l'évolution des recettes de fonctionnement finançait sans mal la progression des dépenses de fonctionnement.

Ainsi, les équilibres budgétaires deviennent plus fragiles, même s'ils peuvent être atteints non pas en limitant l'activité des services, mais seulement en freinant les demandes d'inscriptions budgétaires puisque tous les crédits ne sont pas consommés en fin d'exercice.

Le processus d'arbitrage budgétaire a ainsi été renforcé en promouvant des choix collectifs émis par l'ensemble des vice-présidents réunis en comité. Les éléments de débats sont apportés par les outils de consolidations développés par le service des finances et qui permettent une vision synthétique sur les projets.

ASSURER DES SUIVIS BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS PERTINENTS

Les crises récentes, sanitaires puis inflationnistes, ont marqué les discussions budgétaires des collectivités. Même si les tensions ont pratiquement disparu, il en reste des résidus. Notamment, les tarifs n'ont pas retrouvé leurs niveaux d'avant crise. Par ailleurs, les tensions internationales liées aux conflits commerciaux ou aux injonctions européennes de limitation des déficits budgétaires, ont par leurs conséquences sur l'économie nationale, des effets directs sur les conditions bancaires et indirects sur les recettes des collectivités. Il est plus important que jamais d'être capable de prévoir les équilibres financiers et leurs évolutions à terme.

La prospective financière permet ainsi de proposer des hypothèses de dépenses et de recettes pour une projection pluriannuelle de la capacité à investir et de la capacité à s'endetter de la collectivité. Elle justifie le volume du plan pluriannuel d'investissement. Les suivis itératifs de réalisations et les projections à fin d'année des services constituent les outils de contrôle infra-annuel. Les analyses de trésorerie et le suivi des lignes de financement viennent assurer les décalages entre les flux de trésorerie pour autoriser la continuité des activités et des paiements.

94 500

écritures
(mandats et titres sur l'ensemble des budgets de Grand Lac et du CIAS)

80,9M€

de fonctionnement
(tous budgets confondus)

19,5

jours de délai moyen
de mandatement

29,9M€

d'investissement
(tous budgets confondus)



OLIVIER ROGNARD

Vice-Président en charge
des finances

« Dans un contexte de fortes incertitudes économiques et de pression sur les recettes, nous avons tenu le cap. Grâce à un travail collectif exigeant et à une gestion rigoureuse, nous avons su préserver notre épargne brute, maintenir une capacité d'autofinancement solide et faire vivre un plan pluriannuel d'investissement ambitieux. Ce pilotage financier maîtrisé permet d'anticiper les grands défis à venir, tout en laissant une réelle marge de manœuvre pour agir. »

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2024 a vu la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire élaboré en 2023 avec la finalisation de son processus à travers la mise en place d'une commission d'appel pour les agents souhaitant un temps d'échange spécifique sur la prise en compte de leur situation. Moins de dix agents ont sollicité cette rencontre et quelques ajustements ont pu avoir lieu. Majoritairement, cela a été l'occasion de partager sur les principes d'application de ce nouveau dispositif.

Tout au long de l'année :

Sur cette première année de mise en œuvre, un temps d'échange a eu lieu également avec les encadrants volontaires et les agents qui avaient participé au groupe de travail sur le RIFSEEP*. Les retours ont été très majoritairement positifs mais avec quelques ajustements nécessaires pour la compréhension de l'application des critères du Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Un autre dossier important a démarré avec un travail pour l'élaboration d'un accord local pour les services des eaux qui va être maintenu dans un principe de régie à simple autonomie financière. C'est un projet impliquant l'intégration de la réglementation privée et d'un statut d'agents en droit privé au cœur d'une structure publique. Les sujets sont donc nombreux et la mise en œuvre de cet accord local ne sera pas réalisée avant 2025. Cela concerne un peu plus de 80 agents du service des eaux.

2024 a vu également l'aboutissement de la structuration de différents services de l'agglomération :

- **Création d'une Direction des Affaires Juridiques (DAJ)**, intégrant toutes les composantes juridiques (gestion des assemblées, l'analyse juridique, la gestion des procédures foncières, la commande publique et les assurances),
- **la structuration du service bâtiments/moyens généraux** intervenant en transversalité sur tous les services de l'agglomération.
- **un axe fort du projet de direction qui est plus que jamais maintenu en priorité correspond au « Bien dans son poste »** pour l'ensemble nos agents.

Différents outils sont utilisés dans ce cadre mais en 2024, un nouveau temps a vu le jour avec la mise en place de l'accueil des nouveaux arrivants dont la première session a eu lieu en juin 2024 et la seconde en novembre 2024. Grand Lac conserve un rythme de deux accueils

annuels pour ses nouveaux agents. Ces journées permettent de présenter la collectivité, ses compétences et son fonctionnement. Elles se déroulent en présence de la vice-présidente en charge des ressources humaines, de la vice-présidente du CIAS, du directeur général des services, de la directrice générale adjointe, du directeur des ressources humaines et de nombreux intervenants. Plusieurs ateliers abordent les missions de Grand Lac, l'organisation des formations ou encore la lecture de la fiche de paie. La matinée se conclut par un déjeuner, suivi d'un jeu de piste pour rencontrer les services ressources du siège.

**Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel*

Temps forts

Janvier

Vœux aux agents de Grand Lac, adressés par le directeur général des services et le Président.

Versement de la prime de pouvoir d'achat aux agents remplissant les conditions réglementaires.

Mai

Incendie dans un studio de la résidence autonomie l'Orée du Bois. À noter l'intervention particulièrement courageuse d'une aide à domicile, épaulée par une collègue de l'accueil, deux agents du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et un visiteur. Le sinistre a été contenu au logement concerné. Malheureusement, la résidente est décédée des suites de ses blessures.

Visite de la station d'épuration de Serrières-en-Chautagne avec les membres de la Formation Spécialisée (FS) du Comité Social Territorial (CST).

Nouvelle édition de la journée de solidarité, avec 12 ateliers proposés, favorisant davantage d'immersion dans les services et de visites de site. 76 agents y ont participé (contre 55 en 2023), avec une quasi-unanimité de satisfaction exprimée via un questionnaire.

Juin

Adoption d'un nouveau règlement de formation lors du CST du 19 juin. Celui-ci prévoit notamment la création d'une commission d'étude des demandes d'utilisation des dispositifs d'évolution professionnelle (première réunion en juillet 2024).

Organisation de la première journée d'accueil des nouveaux arrivants.

Juillet

Retour d'expérience avec des agents et encadrants volontaires sur le nouveau dispositif du CIA afin d'apporter des ajustements.

Septembre

Validation par le CST du 26 septembre de la mise en œuvre de l'aide aux parents d'enfants handicapés.

Évolution validée de la participation employeur à la prévoyance : + 15 %, soit un passage de 21 € à 24,15 €, pour compenser l'augmentation équivalente appliquée par le prestataire désigné par le Centre de Gestion de la Savoie (CDG 73).

Octobre

Validation d'une grille d'entretien à destination des agents souhaitant évoquer des situations professionnelles anormales. Arrivée d'une chargée de projets ressources humaines dédiée à l'avancement des projets stratégiques de la collectivité.

Décembre

Visite de la galerie technique du centre aquatique Aqualac par les membres de la Formation Spécialisée (FS). Présentation en FS du projet « Développement de la culture santé-sécurité », dont une première étape de mise en œuvre est prévue pour 2025.

498

agents permanents

au 31 décembre 2024, soit + 2 % par rapport au 31 décembre 2023 (489 agents).

8,82 %

d'absentéisme

en diminution par rapport à 2023 (9,5 %).

Ce taux revient en dessous des chiffres nationaux (9,7 % dans la Fonction Publique Territoriale en 2022 contre 9.6 % en 2021)

29,5 M€ DE MASSE SALARIALE

En 2024, la masse salariale s'élève à 17,44 millions d'euros pour Grand Lac et à 12,06 millions d'euros pour le CIAS.

Elle représente 29,5 % du budget de fonctionnement de l'ensemble, contre 27 % en 2023 et 26,9 % en 2022. Cette hausse s'explique principalement par les évolutions

salariales : mise en place du nouveau régime indemnitaire, revalorisation des grilles de la fonction publique territoriale (FPT) et augmentation de la valeur du point d'indice.

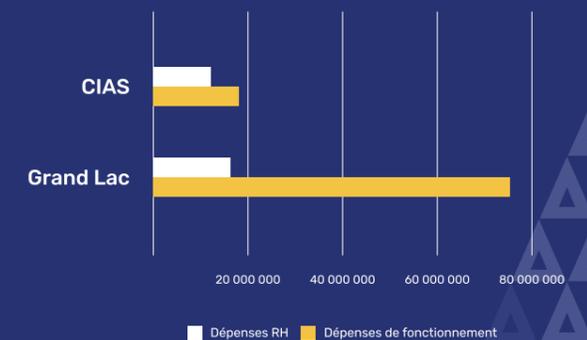
On observe une disparité marquée entre le CIAS et Grand Lac, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

407 agents formés en 2024

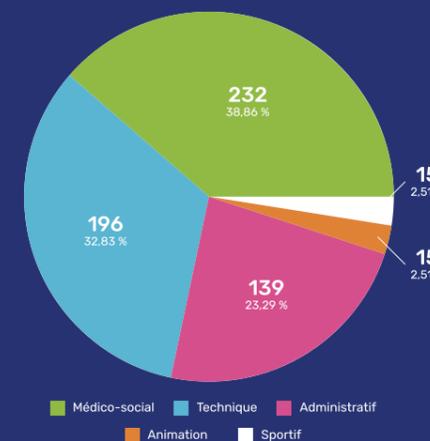
1 512 jours de formation
831 jours pour Grand Lac / 681 jours pour le CIAS

soit + 22 % par rapport à 2023

Répartition charge RH/charge fonctionnement



Nombre d'agents par filière



Nombre d'agents par catégorie



Nombre d'agents par sexe



L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS : UN LEVIER DU « BIEN DANS SON POSTE »

L'accompagnement de nos agents dans leur parcours professionnel reste un axe fort de la politique RH de la collectivité.

Il se traduit par des actions tant en faveur du maintien dans l'emploi que du développement des compétences et par exemple :

Projet protège ton corps au SAD

Il a débuté en 2022 et s'est finalisé en 2024 avec pour objectif principal la prévention des risques des troubles musculosquelettiques (TMS) dans le service d'aide à domicile.

Les agents du service se sont impliqués au travers de temps d'échanges et de groupes de travail.

Ce travail collectif a par exemple concrètement abouti à :

- un livret sur les risques professionnels du métier
- une grille d'évaluation des risques liés aux TMS à domicile
- le développement des connaissances sur la prévention des TMS
- des actions bien-être : massages assis et sophrologie

Les premiers bilans démontrent un impact positif sur les accidents de travail liés aux Troubles musculosquelettiques (TMS) et le nombre de jours d'arrêt en diminution.

Evolution du plan de formations

Le plan de formation 2024 a été renforcé sur plusieurs de ses axes à savoir :

- La transition écologique avec des actions de formation initiées dans ce domaine visant à toucher sur les prochaines années l'ensemble des agents sur cette thématique au cœur des politiques publiques de la collectivité.
- Le management avec la poursuite et le renforcement du parcours de formation de managers pour favoriser la montée en compétences et la diffusion d'une culture commune.
- Le développement des compétences des agents sur ces thématiques vient également concrétiser les objectifs poursuivis par le projet de direction.



NATHALIE FONTAINE

Vice-présidente en charge des ressources humaines



En 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer durablement les conditions d'exercice des agents, dans un contexte encore marqué par les tensions sur l'emploi public et l'inflation. Une attention particulière a été portée à l'attractivité de notre collectivité et à la fidélisation des agents, avec le renforcement de notre marque employeur. Celle-ci valorise la diversité des métiers au service du territoire, les conditions de travail, les dispositifs d'accompagnement et les engagements en matière de formation et de qualité de vie au travail. Le dialogue social, les temps collectifs et la mise en avant des valeurs partagées participent à cette dynamique. Le « bien dans son poste » reste au cœur du projet de direction, pour permettre à chacun de s'épanouir dans un environnement professionnel stimulant et reconnu. »

COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES

Face aux enjeux climatiques, la commande publique constitue un levier déterminant de la transition écologique, pour un développement plus durable sur notre territoire.

Temps forts

Mars

Lancement d'un système d'acquisition dynamique pour l'achat de véhicules neufs et d'occasion.

Mars à décembre

Procédure de renouvellement des contrats d'assurances de Grand Lac.

Avril et septembre

Sessions d'initiation des agents de la collectivité à l'achat public et au logiciel métier d'achats.

Décembre

Programmation des achats pour l'année 2025.

Le service commande publique et assurances accompagne les services dans leurs achats (de la mise en œuvre au suivi des procédures d'achats). Il garantit ainsi la sécurité juridique des achats de la collectivité et contribue à l'efficacité de la dépense, tant sur le volet économique qu'en termes de développement durable.

Le service conseille également les élus, notamment lors des réunions de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

En outre, il apporte un soutien juridique au CIAS Grand Lac dans la passation et l'exécution de ses marchés publics.

Pour conseiller tous les acheteurs de la collectivité, le service assure également une veille juridique.

Enfin, il gère tous les contrats d'assurance de la collectivité (notamment la déclaration et le suivi de sinistres).

En 2024, le service comptait 4 agents (3,5 ETP).

En 2024, le service comptait 4 agents (3,5 ETP).

Commande publique :

79

marchés notifiés

21

réunions de la Commission d'Appel d'Offres

29 000

heures d'insertion sociale réalisées dans le cadre des marchés, par des personnes éloignées de l'emploi

Assurances :

GRAND LAC :

54 sinistres déclarés

CIAS :

20 sinistres déclarés

SERVICE JURIDIQUE ET DES ASSEMBLÉES

Le service juridique et des assemblées est en charge du pilotage du processus institutionnel de décision de Grand Lac et notamment de l'organisation et du suivi des assemblées, ainsi que de la relecture des actes administratifs de Grand Lac et du CIAS.

Le service gère également les élections communautaires (président, vice-présidents, bureau, représentants auprès des organismes extérieurs) au sein de Grand Lac. Il contribue à assurer la transversalité de l'information et de la décision entre les différents acteurs et partenaires.

Il a par ailleurs pour mission d'assurer la sécurité juridique de Grand Lac, conseillant à ce titre les services et les élus. L'équipe est associée en amont des projets, afin de pouvoir accompagner les services tout au long de l'élaboration des dossiers et garantir ainsi la sécurité juridique des projets au fur et à mesure de leur avancement.

Le service s'occupe du suivi des contentieux et de la défense des intérêts de Grand Lac, avec la rédaction ou la relecture des requêtes et des mémoires en défense.

Enfin, l'équipe assure une mission de veille juridique, permettant aux services d'être tenus informés des évolutions réglementaires et d'être accompagnés dans leur mise en œuvre.



Le service est composé de 4 agents, à savoir la responsable, deux juristes et une assistante.

765

actes administratifs pour Grand Lac en 2024, gérés par le service des assemblées, dont 441 délibérations, 280 décisions et 44 arrêtés.

22

assemblées communautaires (11 conseils communautaires, 11 bureaux communautaires).

UNE TRENTAINE

de services bénéficie de l'accompagnement du service juridique et des assemblées.



JEAN-CLAUDE LOISEAU

Vice-Président à l'administration générale, la modernisation et l'évaluation des services et politiques publiques, aux relations avec les collectivités territoriales, aux affaires juridiques et aux procédures foncières.



Dans un contexte de Judicialisation croissant et de contentieux de plus en plus nombreux, la création d'une direction des affaires juridiques regroupant les services juridique, assemblées, commande publique, assurances et foncier s'imposait comme une réponse pertinente. L'objectif principal de cette structuration est de répondre efficacement aux demandes des services en tenant compte de leur contrainte tout en garantissant une sécurité juridique optimale. En centralisant les compétences de ces services et en favorisant leur collaboration, la direction des affaires juridiques se positionne comme un acteur clé dans la prévention des litiges, la gestion des risques juridiques et la proposition de solution. »

COMMUNICATION

La communication de Grand Lac s'adresse en priorité aux habitants. Le service a également pour mission la mise en oeuvre des actions de communication interne, ciment de la cohésion au sein de l'agglomération.



Elle vise à valoriser les actions de l'agglomération en rendant lisible le projet de mandat, à informer les usagers pour faciliter leur accès aux services publics et à encourager l'évolution des comportements sur des enjeux du quotidien (mobilité, tri, consommation d'eau, etc.). À ce titre, l'équipe intervient en support auprès des autres services pour la réalisation de leurs documents de communication, porte la stratégie d'ancrage des missions de Grand Lac dans le quotidien des habitants du territoire, en animant notamment les réseaux sociaux et le site Internet de l'agglomération.

Elle s'adresse également aux agents de Grand Lac, avec des objectifs forts de diffusion de l'information, de transversalité entre services, de partage du sens de l'action publique et de cohésion interne.

Temps forts

Janvier CÉRÉMONIE DES VŒUX

Plus de 200 agents ont assisté à la cérémonie des vœux organisée en janvier. L'événement a alterné temps institutionnel et ambiance conviviale, avec les interventions du Président et du directeur général des services, un Blind test, des animations festives (photobooth, magicien, jeux) et un buffet partagé dans un esprit chaleureux.

Mars LANCEMENT DU COMPTE INSTAGRAM DE GRAND LAC

En mars 2024, Grand Lac a lancé son compte Instagram afin de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux et toucher un public plus large, notamment les jeunes. Ce nouveau canal de communication met en valeur le territoire, les actions de Grand Lac et les agents de l'agglomération à travers des formats courts et dynamiques.

Deux formats vidéos réalisés à 100 % en interne ont été lancés à cette occasion :

- « Immersion métiers », pour faire découvrir les coulisses des missions de Grand Lac à travers le regard des agents,
- « Micro territoire », des micro-trottoirs réalisés sur le terrain pour recueillir la parole des habitants autour de sujets de proximité.

Ce nouveau support complète les outils de communication existants et contribue à renforcer le lien avec les usagers au quotidien.

Juin TROISIÈME ÉDITION DE LA FÊTE DES AGENTS DE GRAND LAC

250 personnes ont participé à la seconde édition de la fête des agents de Grand Lac. Un moment festif et convivial organisé au centre aquatique Aqualac, privatisé pour l'occasion.

Sur le thème bohème, les agents et leurs familles ont profité d'un accès libre aux bassins intérieurs et extérieurs, d'animations, d'un concert et d'un buffet partagé.

La soirée a été ponctuée par les discours du Président et du directeur général des services, ainsi que par la remise des médailles et les remerciements aux agents retraités.

Septembre JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le samedi 21 septembre, en collaboration avec le service des eaux et le service Mobilités, le service communication a proposé "Patrimoine à vél'EAU", une découverte originale de ses infrastructures liées à l'eau de Grand Lac. Trois parcours, à pied ou à vélo, ont permis aux habitants de visiter la station de pompage de Mémard, le réservoir de Corsuet, la station d'épuration Garibaldi et le site de la Roche Saint-Alban au Bourget-du-Lac.

Plus de 100 participants ont pris part à cette journée pédagogique et conviviale, valorisant la technicité des équipements, la diversité des métiers et l'engagement des agents. Cette première édition marque le début d'un projet de visites et d'ateliers pour faire découvrir les missions de l'agglomération tout au long de l'année.

Octobre LANCEMENT D'UNE NOUVELLE CAMPAGNE PHOTO "PORTRAITS MÉTIERS"

Pour illustrer la diversité des métiers de l'agglomération et valoriser le travail des agents. Cette campagne s'étendra sur une année et permettra d'enrichir la banque images, concevoir des communications ciblées et seront exposés de manière permanente dans les locaux.

Décembre LE SECRET SANTA DES AGENTS DE GRAND LAC

Plus de 120 agents ont participé au moment de convivialité organisé en décembre pour clôturer l'année dans une ambiance chaleureuse.

Moment festif et de partage qui est devenu l'un des moments très attendus de l'année.

En 2024, le budget communication de l'agglomération s'est élevé à 279 147 € en fonctionnement, permettant de consolider les supports existants tout en développant de nouveaux formats, notamment sur le volet numérique.

 **+ DE 30 000**
visites chaque mois
sur le site Internet

45
communiqués et
conférences de presse 

 **299**
articles parus dans la
presse

+ DE 400
supports créés en
interne pour les
services de Grand Lac 

 **+ 3 560**
abonnés sur les
réseaux sociaux

-  8 024 abonnés (+1 516)
-  7 348 abonnés (+1 242)
-  802 abonnés (lancement du compte)

LES RELAIS GRAND LAC FRANCE SERVICES

Les Relais Grand Lac jouent un rôle central de coordination et d'interface de proximité entre les habitants et les services publics. Véritables points d'ancrage sur le territoire, ils facilitent l'accès aux droits et aux démarches, qu'elles concernent Grand Lac ou d'autres organismes (Justice, Finances publiques, Caf, CPAM, MSA, CARSAT, France Travail, partenaires locaux...).

Dans les deux relais d'Entrelacs et Ruffieux, des agents formés à l'accompagnement aux démarches et à la médiation numérique accueillent les habitants en difficulté face à la mobilité, au numérique ou à la complexité des démarches.

Près de la moitié des usagers sollicitent l'accompagnement des Relais parce que la démarche à effectuer pour accéder à leurs droits est trop complexe, ou difficile à appréhender, voire parce qu'ils n'en ont pas connaissance. L'enjeu est alors de bien comprendre leur situation afin de les accompagner vers le dispositif adapté. Le second frein à l'accès aux droits exprimé est le manque de confiance dans l'usage des outils numériques. Il s'agit d'usagers qui savent faire mais qui demandent des confirmations pour être certains de ne pas commettre d'erreurs.

L'augmentation continue de la fréquentation oblige constamment le service à repenser sa posture et l'accompagnement proposé, afin de maintenir un accueil de qualité, tout en permettant à l'ensemble des usagers d'être accompagnés sans attente trop importante, ou sans avoir recours à un rendez-vous ultérieur.



Temps forts

Janvier

De nouveaux partenariats viennent enrichir le bouquet de service France services : désormais, les usagers peuvent être accompagnés sur leur demandes de chèque énergie, ainsi que sur leurs demandes MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt'.

Ces nouveaux partenariats nationaux sont également l'occasion de renforcer les partenariats locaux avec l'ASDER et Urbanis dans le cadre du dispositif « Je rénove Grand Lac ».

Mars à mai

Les agents des Relais ont été accueillis en immersion chez trois partenaires nationaux : la Caf, la CPAM et France Travail. La diversité des questions posées par les usagers oblige les agents des Relais à se former très régulièrement. Les immersions permettent de rendre plus concret les enjeux liés à chaque partenaire.

Juin à août

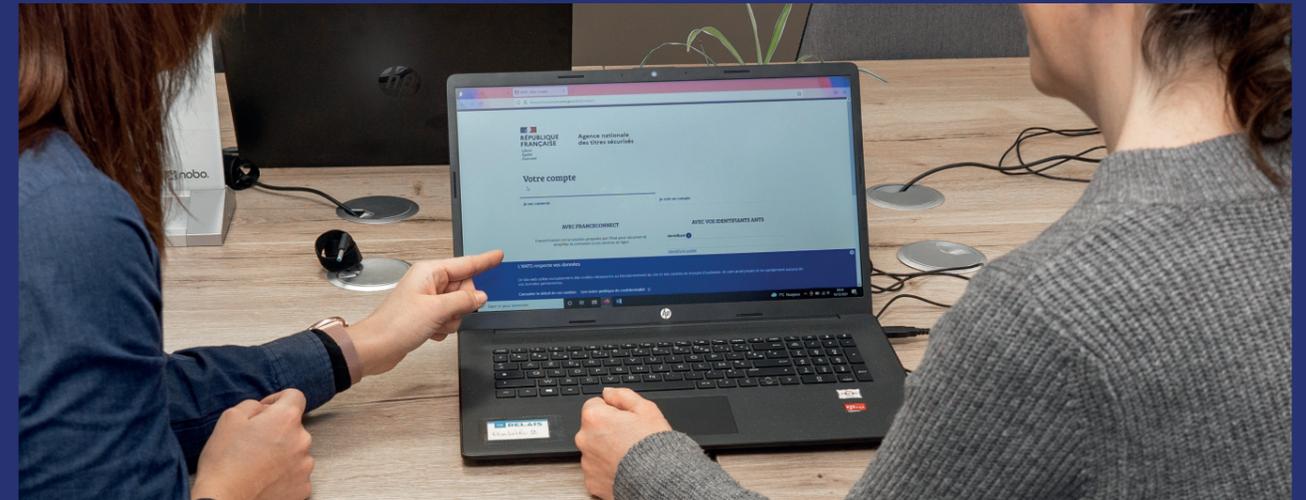
Dans une logique d'amélioration continue, un travail d'auto-diagnostic sur l'aménagement des locaux a été mené et a amené les équipes à travailler l'affichage, la signalétique, les informations mises à disposition pour que les locaux soient toujours plus accueillants et adaptés aux missions et à la posture d'accompagnement des Relais.

Septembre

Visite de Michel Barnier, ancien Premier ministre, au Relais d'Entrelacs-Albens.

Novembre

Lors du Salon des Maires, l'ANCT a annoncé l'ouverture de 34 nouvelles structures France services, dont celle d'Aix-les-Bains. Portée par Grand Lac, cette nouvelle implantation renforce le maillage territorial et répond à un besoin fort d'accès simplifié aux services publics, y compris en zone urbaine.



7 078

personnes accompagnées dans les deux Relais

1 066

usagers reçus

par les partenaires, lors de leurs permanences dans les Relais

659

utilisations des ordinateurs

mis à disposition en libre-service



EDOUARD SIMONIAN

Vice-président en charge de la mutualisation, de la territorialisation et des centres de secours



Le projet du nouveau centre de secours d'Aix-les-Bains a franchi une étape décisive, avec des travaux menés conformément au calendrier. Les deux Maisons France Services de Chindrieux et Entrelacs enregistrent une fréquentation toujours en hausse, confirmant leur rôle essentiel d'accès aux services publics. Une troisième structure ouvrira à Aix-les-Bains, accompagnée de permanences dans les communes du sud. Ce nouveau modèle renforce la proximité avec les habitants. Ces projets traduisent une action concrète en faveur de l'équité territoriale. »

PROCÉDURES CONTRACTUELLES ET RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Le service assure la coordination des démarches de recherche de subventions auprès de nos partenaires départementaux, régionaux, nationaux et européens.



Elle aide l'ensemble des services de Grand Lac à :

- identifier les mécanismes de financement correspondant aux projets lancés par l'agglomération,
- préparer les dossiers de demande de subvention.

De plus, le service coordonne les démarches de préparation et de signature des contrats de subventions pour Grand Lac et pour le territoire.

Enfin, le service accompagne l'ensemble des communes du territoire dans leurs recherches de subventions pour des projets communaux.

Temps forts

2024

L'agglomération a notamment sollicité des aides de l'État grâce aux dispositifs Fonds vert et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et a obtenu 1 116 789 € de subventions sur différents projets.

- 370 000 € pour le projet de rénovation énergétique et modernisation du gymnase Garibaldi à Aix-les-Bains,
- 224 100 € pour des aménagements cyclables sur l'itinéraire des Coteaux du Revard (Pugny-Chatenod et Saint-Offenge),
- 222 689 € pour un aménagement cyclable rue Saint-Éloi à Grésy-sur-Aix,
- 300 000 € pour le projet d'évolution du site des Mottets et confortement de la Promenade du Lac.

Janvier

Ouverture des premiers appels à projet du programme européen LEADER "Entre lacs et montagnes" 2023-2027, dans lequel s'inscrit le territoire de Grand Lac. Ce programme est doté de 4,5 millions d'euros pour soutenir des projets de développement rural (revitalisation des centres-bourgs, tourisme durable, emploi) portés par des entités publiques ou privées. 4 projets du territoire ont pu bénéficier d'un soutien dans le cadre de ce programme en 2024.

Septembre

Signature d'une convention cadre avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) dans le cadre du Plan 5Rhône, programme destiné à accompagner les projets de développement local en relation avec le Rhône, notamment sur les thématiques des énergies vertes, la biodiversité, le tourisme et l'agriculture durable.

2024

Accompagnement des communes du territoire dans leurs démarches de recherche, de formalisation et de dépôt de dossiers de demande de subvention. Cette année, les communes du territoire ont notamment bénéficié de plus de 1 090 000 € de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



45

dossiers de demande de subvention

déposés pour les projets Grand Lac en 2024



32%

taux moyen de subvention obtenu

pour les projets finançables, notamment dans les domaines de la transition énergétique et écologique, de la mobilité, des équipements sportifs, des services à la population et du développement économique.

37

demandes concernant 22 communes et 20 projets

ont été traitées par le service dans le cadre de l'accompagnement proposé aux communes pour la recherche et le montage de dossiers de subvention.

PILOTAGE, INNOVATION ET RELATIONS USAGERS

Le service Pilotage de la performance créé en 2018 et relations usagers a été créé en 2018 et renforcé de plusieurs dimensions au fil des années. 2024 a marqué cette évolution avec un changement de nom : Pilotage, Innovation et Relations Usagers.



Au quotidien et dans une perspective d'amélioration continue, le service accompagne la collectivité (élus, direction, services, agents) à fluidifier son fonctionnement, à trouver de nouvelles façons de travailler plus efficaces, plus efficientes, plus innovantes et surtout tournées vers les besoins des usagers.

Ce service innove (teste, propose, prototype, cherche, évalue) **et accompagne sur les pratiques de la collectivité afin de mettre en place des démarches d'amélioration continue et de proposer un service à l'utilisateur toujours plus adapté à ses besoins et réalisé dans les meilleures conditions possibles à chaque instant** (financières, humaines, environnementales et opérationnelles).

Temps forts

Mars

Lancement d'un audit et d'ateliers pour adapter les usages de l'intranet DIGILAC de la collectivité aux besoins des agents.

Printemps

Accompagnement des services et des élus dans la définition et la cartographie des zonages dans le cadre de la candidature au programme « Homme et Biosphère » (MAB) de l'UNESCO.

Mai

Mise en production d'un outil électronique de gestion des courriers développé en interne. L'enjeu est de centraliser les courriers entrants et sortants, d'accélérer la diffusion du courrier aux services concernés et de lier la réponse à la question. Même si ce n'était pas l'objectif premier, cet outil permettra également de mesurer un certain nombre d'indicateurs pour améliorer les processus de traitement du courrier.

Juin

Lancement du projet de refonte de l'espace d'accueil du siège de l'agglomération avec des ateliers de concertation avec les agents les plus en lien avec les usagers. L'objectif est de moderniser l'accueil, de le rendre plus fonctionnel et d'optimiser les parcours usagers.

Été

Structuration de l'Atelier Citoyen avec la création d'une équipe de coordination pour épauler la présidente et le vice-président et la formalisation de process pour les travaux thématiques.

Automne

Travail sur un outil de centralisation des documents de planification afin d'une part de pouvoir suivre l'évolution des plans votés, faciliter la remontée des indicateurs, mesurer l'avancement des actions, mais également, à plus long terme, de mettre en cohérence les différents plans en trouvant plus facilement les informations et en pouvant comparer les niveaux d'ambition.

Décembre

Rédaction et lancement d'une consultation pour doter l'agglomération d'un système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), interfacé avec le Système d'Information Géographique (SIG), afin de planifier, suivre et optimiser les interventions sur les réseaux d'eau, les espaces verts, les sentiers de randonnée, etc.



11

réunions de l'Atelier Citoyen

sur plusieurs thématiques : Homme et Biosphère, grand âge, alimentation/agriculture, urbanisme, règlement local de publicité, PCAET, etc.

PRÈS DE 12 000



dossiers dématérialisés

via le parapheur électronique
Sensibilisation de 51 nouveaux agents dans le cadre de la mise en conformité RGPD

869



courriers entrants traités

sur le second semestre 2024, grâce à l'outil de gestion des courriers et 251 réponses enregistrées (tous les courriers n'appellent pas une réponse)

10 504

personnes ont été accueillies

au siège et dans les deux Relais en 2024 (+ 12 % global, + 26 % au siège, principalement en lien avec la nouvelle organisation du service des eaux)

88 %

taux de réponse

aux appels téléphoniques de l'accueil : 88 % (-3 % par rapport à 2023) sur 5 920 appels présentés (-30 % par rapport à 2023)

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'agglomération a décidé de faire évoluer son service informatique en Direction des Systèmes d'Information en 2024.

Cette direction a pour mission d'accompagner la transformation numérique des services et l'implémentation des mesures de sécurité adaptées aux menaces actuelles et à venir :

- en étant partenaire des métiers pour les choix de leurs solutions numériques et leurs besoins d'infrastructures,
- en construisant un système d'information solide, efficient, soutenable, évolutif et respectueux de l'environnement,
- en accompagnant les évolutions de pratiques et la transformation des usages et en développant de nouvelles compétences numériques,
- en renforçant l'usage des outils collaboratifs et en fiabilisant l'interopérabilité des outils du système d'information,
- en assurant la continuité des services informatiques,
- en mettant en place les mesures de sécurité adaptées.

Ainsi elle est composée de deux unités :

- l'unité des usages numériques chargée de la transformation des usages,
- l'unité informatique chargée de l'installation et de la maintenance du réseau, des infrastructures et du matériel informatiques des services de l'agglomération, ainsi que de la gestion des risques cyber.



Temps forts

Janvier

Recrutement d'un administrateur systèmes et réseaux ayant pour mission d'accompagner le responsable des systèmes d'information de Grand Lac et du CIAS dans ses différentes missions :

- MCO (Maintenance en Condition Opérationnelle),
- sécurisation des installations,
- déploiement des nouvelles technologies,
- suivi et accompagnement des projets métiers transverses.

Recrutement d'une cheffe de projet usages numériques en charge entre autres de la mise en place de la stratégie numérique responsable et de la refonte de l'intranet DIGILAC.

Juillet

Mise en place de la phase 1 du projet de consolidation des infrastructures physiques et virtuelles de nos serveurs. Celui-ci vise à mettre en place un accès en haute disponibilité à nos données et applications. Il vise également à améliorer les performances globales et réduire ainsi les temps d'accès aux informations.

Cette phase 1 a permis de remplacer l'unité de stockage principale. La phase 2, planifiée pour 2025, permettra d'atteindre les objectifs finaux avec une seconde unité de stockage redondante avec la première.

Septembre

Déploiement d'une solution de gestion et de management de la flotte d'équipements mobiles (smartphones et tablettes).

L'installation de la solution MDM Samsung KNOX au sein de Grand Lac et du CIAS permet une gestion centralisée et sécurisée des appareils. Elle offre des fonctionnalités avancées de sécurité, telles que le chiffrement des données, la gestion des applications et la protection contre les menaces.

Novembre

Déploiement d'une solution XDR (Extended Detection and Response - Détection et Réponses Étendues) en remplacement de notre ancien antivirus. Ce logiciel, SentinelOne, est accompagné par un suivi en temps réel des équipes d'experts d'Orange Cyberdefense pour aider à lutter contre les nouvelles menaces.

Décembre

Étude initiale en vue de déployer une stratégie IA (intelligence artificielle) au sein de la collectivité.

40

serveurs en production



28 SITES

distants en lien permanent



PLUS DE 450

ordinateurs et utilisateurs



PLUS DE 400

smartphones et tablettes en exploitation



CYBERSÉCURITÉ

En moyenne et par semaine

- 10 tentatives de compromission (ordinateur et/ou smartphone)
- 70 menaces stoppées par les pare-feu
- Plus de 100 000 tentatives d'authentifications frauduleuses sur nos équipements et portail distant, à 80 % en provenance des pays de l'est.



100 % DES AGENTS

de la DSI formés aux enjeux environnementaux du numérique lors d'une fresque du numérique

7 FORMATIONS

dispensées en interne sur les outils numériques et collaboratifs et 3 parcours complets pour amener les agents à être efficaces avec les outils numériques mis à disposition

20 500

fichiers collaboratifs répartis dans plus de 180 groupes de travail



Vœux du Président de Grand Lac 2024



Intervention du CIAS à Radio Grand Lac



Fête des agents - Aqualac 2024



Réunion du pôle ressources



10 km du Lac



Octobre Rose

